



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

21/02/2020

Aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

P15

Le gouvernement renforce la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur

- Accès à l'électricité, eau potable, logements

P4-5

Les assurances d'Amadou Gon Coulibaly

- Présidentielle, réconciliation, Cpi, mandat d'arrêt contre Soro ...

P4-5

Les réponses sans détours du Premier ministre

- **La Couverture maladie universelle à plein régime en 2020**

Forum mondial de l'Omt sur l'investissement

Daniel Kablan Duncan : « **Abidjan sera le point de départ
du renouveau du tourisme africain** »

P12

Eau, emplois, routes, écoles...

Le gouvernement veut accélérer la cadence

Le chef de l'État maintient, cette année encore, sa ferme volonté d'éliminer les poches de pauvreté à travers sa politique sociale.



Le conseil des ministres d'hier a pris d'importantes mesures dans la lutte contre la pauvreté. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

Un Conseil des ministres a eu lieu hier mercredi au Palais de la présidence, présidé par le Chef de l'État Alassane Ouattara. Le gouvernement a fait le constat encourageant que l'impact de sa politique sociale est de plus en plus visible sur les ménages. Et ce sont les chiffres qui le disent.

1,5 million de personnes ont bénéficié pour la première fois de la Couverture maladie universelle. Le taux d'électrification est passé de 33% en 2011 à 69% à fin 2019. Ce qui fait que le courant devient courant dans les maisons, y compris en zone rurale. Avec 2665 pompes villageoises mises en état,

l'eau potable s'est plus rapprochée des foyers en 2019. Et le calvaire sur les routes s'est réduit sensiblement en milieu rural où 18434 km de pistes ont été réhabilités en dehors des efforts consentis pour étendre le réseau routier dans les villes et entre les villes. Sur le front éducatif, c'est un bataillon de 17.226 enseignants qui a été recruté en renfort l'année dernière. Côté emplois, 73.489 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement effectif de l'État pour leur insertion dans la vie professionnelle. « Toutes ces réalisations traduisent un taux d'exécution financière du PS-Gouv (Programme social du gouvernement) de 89,9% à fin décembre 2019,

soit 332 milliards de Fcfa sur 369,5 milliards Fcfa de ressources disponibles en 2019 », a précisé le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, lors de son traditionnel point de presse.

Pour autant, l'équipe gouvernementale entend intensifier la croisade. Le social n'étant pas pour le Chef de l'État qu'un idéal moral, mais le but principal de tout engagement politique. « Au cours de l'année 2020, le gouvernement entend accélérer la tendance des réalisations des projets prévus au PS-Gouv, afin de maintenir la tendance à la baisse du niveau de pauvreté », assure Sidi Touré.

Le porte-parole du gouvernement a annoncé pour le

21 février le transfert de la dépouille du jeune ivoirien Ani Guibahi Laurent Barthélémy. Ce mineur de 15 ans est décédé le 7 janvier 2020, dans le puits du train d'atterrissage d'un vol en provenance d'Abidjan pour Paris. Le gouvernement qui « partage la douleur de la famille endeuillée » supportera entièrement les frais de l'organisation des funérailles, en plus des frais du rapatriement du corps.

« C'est le lieu d'affirmer que le gouvernement ne ménagera aucun effort relativement à la poursuite du renforcement de la sécurité autour et à l'intérieur de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny et des lieux d'intérêt stratégique, en

vue de prévenir durablement les accidents et d'éviter les drames, tels que celui que nous déplorons », a prévenu Sidi Touré.

Le gouvernement a procédé à une mise à jour du dispositif légal sur le testament et les donations entre vifs. Le projet de lois élaboré prévoit plusieurs innovations. Notamment, l'interdiction aux professions telles que les médecins et les notaires d'accéder aux libéralités.

Un plan directeur de la commune d'Assinie a été approuvé. Le but est de permettre un réaménagement efficace de la zone de sorte à rentabiliser toutes les potentialités, notamment touristiques.

La Côte d'Ivoire, qui a ache-

vé en décembre 2019 un mandat « largement apprécié » de deux ans en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'Onu, est candidate pour intégrer le Conseil mondial des droits de l'homme pour la mandature 2021-2023.

D'ici là, Abidjan accueillera du 3 au 5 juin prochain la 8e assemblée générale de la Coalition pour le développement de la riziculture, une plateforme de coordination et de facilitation des investissements dans le domaine de la riziculture. A l'horizon 2030, la plateforme ambitionne de doubler la production du riz dans la zone d'Afrique au sud du Sahara. Tout un programme! ■

BERNOIT HILI

Le conseil des ministres en en bref

Affaire Gps : le procureur est saisi

« Des propos extrêmement graves qui n'honorent pas leurs auteurs ». C'est la réaction du gouvernement, par la voix de son porte-parole, à propos de la dernière sortie d'un militant de Génération des peuples solidaires (Gps), parti de l'ex-président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro. Ce militant avait menacé de « renverser le pouvoir ivoirien par les

armes. Hier, Sidi Touré a invité les hommes politiques à « privilégier la force des arguments aux arguments de la force ». Surtout, en cette période sensible. Il a indiqué que le procureur a été saisi.

Dialogue politique : tout le monde peut voir le président

« Le Président de la République a été élu par les citoyens ivoiriens. Tout Ivoirien peut demander à rencontrer le Président

de la République. C'est le Premier ministre qui a ouvert le dialogue politique. Il est de bon droit que ce soit lui qui ferme le dialogue politique ». Voilà la réponse qu'a donnée hier le porte-parole du gouvernement à la requête faite par une partie de l'opposition de passer au-dessus du chef du gouvernement pour aller désormais à un dialogue direct avec le Chef de l'État sur la question du code électoral.

Agenda 2063 : le rapport de Ouattara bien accueilli

« Faire taire les armes : créer les conditions de la paix ». Tel fut le thème de « la 33e session de la conférence ordinaire des chefs d'État et de gouvernement les 9 et 10 février à Addis-Abeba. A ce rendez-vous, le deuxième rapport du Président Ouattara, champion de la mise en œuvre de l'agenda 2063, a été accueilli avec « enthousiasme »,

selon le gouvernement.

7 mars 2020 : La femme célébrée

L'édition 2020 de la Journée internationale de la femme (Jif) se déroulera le 7 mars dans la commune d'Anyama. Thème de cette année : « La promotion de la femme en Côte d'Ivoire, un atout pour une paix durable ». Le gouvernement entend par-là mettre en avant le rôle de la femme dans le processus de construc-

tion de la paix et de la cohésion sociale. La cérémonie de lancement de la Jif 2020 est prévue pour le 20 février, au palais de la culture Bernard Dadié de Treichville, sous la présidence de la Grande chancelière Henriette Dagri Diabaté et la présence effective de la Première dame Dominique Ouattara, marraine statutaire de cette célébration ■

BERNOIT HILI

Aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

Le gouvernement renforce la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur

Le mercredi 19 février 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14h00, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat. L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales
- Projet de loi
- Projets de décrets

B/-Communications

A/-MESURES GENERALES

PROJET DE LOI

Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté un projet de loi relatif aux libéralités. Ce projet de loi procède à une actualisation de la loi de 1964 relative aux testaments et aux donations entre vifs, qu'il met en cohérence avec les évolutions du cadre socio-économique national. Il apporte des innovations majeures qui simplifient et clarifient les procédures testamentaires et de donations entre vifs. Il prescrit notamment des obligations rigoureuses à la charge du donateur, du donataire et de l'exécuteur testamentaire, de manière à garantir une meilleure protection des parties et de leurs héritiers.

PROJETS DE DECRETS

1-Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :
- le premier décret porte modalités de transfert des fonds issus des comptes dormants à la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) ;
- le deuxième décret porte définition des comptes inactifs et modalités de transfert des fonds issus des comptes inactifs à la CDC-CI.

2- Au titre du ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités de constitution des cautionnements sur les marchés publics auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI).



Le gouvernement a adopté plusieurs mesures dont un projet de loi de modification du dispositif sur les testaments et les donations entre vifs. (PHOTO: BOSSON HONORÉ)

Ces décrets, pris en application de la loi n° 2018-574 du 13 juin 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire, concourent à renforcer les capacités opérationnelles de la CDC-CI, ainsi que la mission d'investisseur d'intérêt général qui lui est dévolue. Ils précisent les mécanismes devant permettre à cette structure d'assurer la gestion effective de ces différents fonds issus, tant des comptes dormants, que des comptes inactifs et des cautionnements sur les marchés publics.

3-Au titre du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, en liaison avec le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le ministère des Eaux et Forêts, le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère des Transports, le ministère de la Ville, le ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier et le ministère du Tourisme et des Loisirs;

Le Conseil a adopté un décret portant approbation du Plan d'Urbanisme Directeur de la commune d'Assinie. Le Plan d'Urbanisme Directeur de cette localité est articulé autour d'un projet de structuration et de réaménagement de la zone, qui permettra de mettre en valeur ses potentialités multiples,

notamment touristiques.

B/- COMMUNICATIONS

1-Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) au 31 décembre 2019. L'exécution à fin décembre 2019 du PS-Gouv, pour sa première année de mise en œuvre, est marquée par des acquis importants avec des impacts visibles sur les conditions de vie des populations. Des projets comme la Couverture Maladie Universelle (CMU) sont devenus opérationnels, donnant ainsi la possibilité à près de 1,5 million de personnes de bénéficier, pour la première fois en Côte d'Ivoire, d'une couverture maladie.

Le taux de couverture nationale en matière d'électrification est également passé de 33% en 2011 à 69% à fin 2019 pour faire du courant électrique dans les villages, une réalité perceptible. En outre, les conditions d'étude des élèves ont été améliorées avec le recrutement par le Gouvernement de 17 226 enseignants en 2019 et l'équipement des écoles en tables-bancs. L'eau potable est de plus en plus accessible dans les villages grâce à la mise en état de fonctionnement de 2 665 pompes villageoises en 2019. Les programmes d'emplois jeunes ont permis à 73

489 jeunes de bénéficier de l'accompagnement effectif de l'Etat vers l'insertion dans la vie professionnelle. De nombreuses localités rurales ont vu leurs conditions de circulation améliorées grâce à l'entretien de 18 434 kilomètres de pistes en plus de l'amélioration significative du réseau routier urbain et interurbain. Ces réalisations traduisent un taux d'exécution financière du PS-Gouv à hauteur de 89,9% à fin décembre 2019, soit 332 milliards de francs CFA investis sur 369,5 milliards de ressources disponibles en 2019. Aussi, au cours de l'année 2020, le Gouvernement entend accélérer la cadence des réalisations des projets prévus au PS-Gouv, afin de maintenir la tendance à la baisse du niveau de pauvreté.

2- Au titre du Ministère des Affaires Étrangères, en liaison avec le Ministère d'État, Ministère de la Défense, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le Ministère du Plan et du Développement et le Ministère du Commerce et de l'Industrie;

Le Conseil a adopté une communication relative à la participation de la Côte d'Ivoire à la 33e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, les 09 et 10 février 2020 à Addis-Abeba, en

Ethiopie.

Une délégation de haut niveau, conduite par le Président de la République, a pris part à cette importante session tenue sur le thème : « Faire taire les armes : créer les conditions propices au développement de l'Afrique ». Au cours de ces assises, les Chefs d'Etat ont mis l'accent sur la gravité et la complexité des conflits, notamment armés, qui éclatent de façon récurrente sur le continent, ainsi que leurs répercussions négatives sur le développement des pays africains en général.

Le Président de la République a prononcé un important discours à ce sujet, en insistant sur la nécessité de faire taire les armes pour renforcer la croissance économique du continent dans l'intérêt de nos populations. Aussi, les Chefs d'Etat ont décidé de s'investir dans la recherche de solutions durables aux crises et conflits, afin de consacrer entièrement les ressources dont dispose l'Afrique à son développement. En outre, ils ont accueilli avec enthousiasme le rapport du Président de la République, Champion de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui relève les avancées significatives réalisées dans l'exécution des projets phares du continent.

En marge de la Conférence, le Président de la République a procédé au lancement officiel du premier rapport continental de mise en œuvre de l'Agenda 2063

et de son premier plan décennal 2014-2023, le 08 février 2020, lors du 29e Sommet du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

3- Au titre du Ministère des Affaires Étrangères;

Le Conseil a adopté une communication relative aux activités de fin de mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Dans le cadre des activités marquant la fin du mandat de la Côte d'Ivoire en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, une délégation conduite par le Ministre des Affaires Étrangères a séjourné à New York du 14 au 22 décembre 2019. À cette occasion, le bilan de la Côte d'Ivoire, qui tout au long de son mandat aura fortement contribué à la recherche de solutions aux questions inscrites à l'agenda du Conseil de Sécurité en lien avec la paix et la sécurité internationale, aussi bien en Afrique que sur tous les autres continents, a été largement apprécié. Le ministre des Affaires Étrangères a réitéré les remerciements et la profonde gratitude de la Côte d'Ivoire à l'ensemble des États membres des Nations Unies et particulièrement aux États ayant soutenu la candidature de la Côte d'Ivoire et appuyé son action durant son mandat.

SUITE PAGE 4

- Présidentielle, réconciliation, Cpi, mandat d'arrêt contre Soro ...

Les réponses sans détours du Premier ministre



Le Chef du gouvernement a évoqué toutes les questions avec les médias nationaux et internationaux lors de sa conférence de presse bilan. (PHOTO : HONORÉ BOSSON)

Le Premier ministre s'est soumis hier, comme chaque année, à une conférence de presse-bilan. Objectifs : faire la rétrospective, montrer les initiatives en cours et dégager les perspectives sur la marche du pays. Outre les médias conviés à l'auditorium de la Primature où ont eu lieu les échanges, les membres du gouvernement ont joué à fond la solidarité gouvernementale, par une présence massive aux côtés du chef du gouvernement. Le grand oral d'Amadou Gon Coulibaly a attiré également présidents d'institution, dirigeants d'entreprises publiques et privées, diplomates, partenaires techniques et divers autres acteurs attentifs à l'action gouvernementale. Le Premier ministre aurait préféré passer des heures à expliquer comment le gouvernement va « amplifier la dynamique » contre la pauvreté. Il aurait aimé se concentrer sur les « avancées extraordinaires », à dire comment la Côte d'Ivoire arrivera à 80% du taux de couverture en électricité en 2020 ou comment l'État compte

hisser à 75% le taux de satisfaction des besoins en eau. En cette année électorale, il n'a pas été épargné par les questions plus ou moins vicieuses, à relents politiques. Comme par exemple, cette arlésienne sur sa possible ambition présidentielle. Évidemment, Amadou Gon Coulibaly qui a déjà « trop à faire » n'y pense pas et il renvoie tout le monde en juin, à la convention de son parti, le Rhdpc. Les avocats de la Côte d'Ivoire à la Cpi, le mandat d'arrêt contre l'ancien président de l'Assemblée nationale, le dialogue politique sur le code électoral se sont invités au rendez-vous. Tant qu'à faire ! Alors que font les avocats de la Côte d'Ivoire à la Cpi, si l'État ne les a pas commis ?

« C'est une mauvaise compréhension », a répondu Amadou Gon Coulibaly. Les crimes ayant été commis sur le sol ivoirien, qui imaginerait la Côte d'Ivoire absente à un procès sur la crise postélectorale ivoirienne qui a fait 3000 morts ? Toutefois, la ligne directrice du gouvernement est de laisser la justice faire

son travail et de ne pas s'y mêler. Ainsi, « les avocats prennent leurs responsabilités en fonction du déroulement du procès ». Le mandat d'arrêt en cours contre l'ancien président de l'Assemblée nationale n'aurait-il pas pour but de couper l'herbe sous les pieds de ce dernier qui a déjà annoncé qu'il sera candidat à la présidentielle d'octobre ?

À cette question, le Premier ministre répond par un autre : « Et si la personne concernée, sachant ce qu'elle sait, s'est précipitée en disant qu'elle serait candidate, pensant que ce serait un élément de protection ? » À chacun sa conviction. Amadou Gon Coulibaly a, lui, la conviction que la présidentielle du samedi 31 octobre prochain sera

apaisée. À l'image de 2015. « Ne nous faisons pas peur. La Côte d'Ivoire est promise à un bel avenir, j'en suis sûr (...) il ne sert à rien de vouloir tendre artificiellement l'atmosphère », exhorte-t-il. Le chef du gouvernement met en doute la bonne foi de ceux qui doutent encore de l'effectivité de la réconciliation nationale. Lui qui a parcouru récemment le

Gbôklé, le Guémon, le Cavally, le Gô et la Nawa, pour ne citer que ces régions, sait que « les populations vivent ensemble », à l'Ouest comme au Sud et dans les 31 régions du pays. C'est aux acteurs politiques, selon lui, qu'il revient de « changer de langage ». Le ton, dit-on, fait la chanson ■

BENOIT HILI

• Le gouvernement met tout en œuvre pour la transparence de la présidentielle

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a assuré le 20 février 2020, au cours d'une conférence de presse à Abidjan, que le gouvernement travaille à l'organisation d'un scrutin présidentiel transparent, juste et équitable, le 31 octobre prochain. Selon le Chef du gouvernement, les défis identifiés sont de « garantir les meilleures conditions d'organisation pour les prochaines échéances électorales et d'assurer des conditions optimales pour des élec-



tions libres, transparentes et apaisées». Amadou Gon Coulibaly a appelé à nouveau au sens de la responsabilité de chacun. Car, a-t-il ajouté, il n'existe aucune alternative à la nécessité de tout mettre en œuvre pour consolider la paix et la cohésion sociale. « Les enjeux politiques ne seront en aucun cas un obstacle à la construction de notre pays et ce, pour le bien des générations futures », a assuré le Chef du gouvernement ■

SOURCE : PRIMATURE

- Accès à l'électricité, eau potable, logements

Les assurances d'Amadou Gon Coulibaly

Dans son grand oral, le Premier ministre a abordé des sujets qui préoccupent les Ivoiriens. Notamment, l'accès à l'électricité, l'eau potable, aux logements décentes. Très à l'aise face aux journalistes, Amadou Gon Coulibaly a décliné les actions menées par le gouvernement et les défis à relever. Concernant le secteur de l'électricité, de janvier à décembre 2019, 919 localités du pays pour un objectif de 917 ont été électrifiées dans le cadre du Psgouv, faisant passer le taux de couverture à 69% à fin 2019, contre 35% en 2011, a laissé entendre Amadou Gon Coulibaly. « C'est extraordinaire, l'engagement qui a été pris pour électrifier les villages de plus de 500 habitants sera tenu à la fin de l'année 2020. Il nous restera environ 1700 villages à électrifier pour avoir une couverture totale du pays. (...) En 2011, le nombre d'abonnés en électricité était estimé à 1 million, aujourd'hui nous sommes à 2 millions 400. Preuve qu'en 8 ans, le nombre d'abonnés en électricité est largement supérieur à ce que nous avions. Ce résultat est au-delà de toute attente », a dit fièrement Amadou Gon Coulibaly.

Sur la question de l'accès à l'eau potable des populations, le Premier ministre s'est voulu rassurant. Les plaintes des populations concernant les pénuries



Le gouvernement à travers le Premier ministre a renouvelé sa volonté d'accélérer la cadence des actions sociales.

et coupures d'eau dans les communes et quartiers d'Abidjan seront de vieux souvenirs, bientôt. Il a annoncé à cet effet un investissement de 44 milliards de

F Cfa avec la Sodeci, pour régler la question d'approvisionnement en eau potable, dans 6 mois. « Il faut trouver une solution à la vétusté de la canalisation. Dans les quartiers, il faut créer des

réseaux d'extension; nous avons un investissement pour cela à Abidjan », a rassuré Amadou Gon Coulibaly. Soulignons que sur la période 2011-2018, le district d'Abidjan a bénéficié de la

réalisation de douze projets majeurs, dont six traitements d'eau potable portant à 21 le nombre de production d'eau potable. La capacité de production au sein des villes de l'intérieur est passée de

79655m3/jour en 2011 à 131 568m3 en 2018. Pour ce qui est des logements sociaux, il a reconnu humblement que davantage d'efforts doivent être faits pour permettre aux Ivoiriens d'avoir accès à des logements décentes. « S'agissant du logement social, nos objectifs étaient beaucoup plus importants. Mais nous n'avons pas pu les atteindre. Cependant, pour 2019, nous avons pris l'engagement de faire en sorte que les deux cités (Bingerville et Ado) soient fonctionnelles et elles le sont, aujourd'hui », a-t-il fait savoir et d'annoncer que d'autres grands projets sont en cours. Notamment avec de grosses entreprises du secteur pour produire des logements de masse afin d'améliorer les conditions de vie des populations. « A ce niveau, des discussions sont en cours, il faut passer à l'échelle », a-t-il souhaité, tout en proposant la location-vente comme solution à la problématique du logement dans le pays car, selon le chef du gouvernement, « tout le monde n'a pas la capacité de lever un emprunt pour avoir accès aux logements ». À noter que le gouvernement a lancé en 2012 le programme de logements sociaux avec pour objectif initial de construire 60 000 logements sur la période 2012-2015. Cet objectif a été porté à 150 000 logements sur la période 2016-2020 ■

EMELINE P. AMANGOUA

- Champions nationaux

Ce que prévoit le gouvernement

C'est une nouvelle qui devrait rassurer la communauté des opérateurs économiques ivoiriens. Jusqu'à fin juin 2020, la liste des 29 champions nationaux en Côte d'Ivoire devrait être connue. Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, en conférence de presse hier, à son cabinet au Plateau, a annoncé la nouvelle. « Le délai que nous nous sommes fixés sur cette question est pour le premier semestre de l'année 2020 », a déclaré le chef du gouvernement. Durant cet exercice qui a duré environ deux heures, le Premier ministre a rassuré l'ensemble des opérateurs économiques que le gouvernement travaille sans cesse sur ce dossier avec la Confédération générale des entre-

prises de Côte d'Ivoire (Cgeci), qui est le patronat ivoirien. « C'est extrêmement important. Avec le patronat, nous nous sommes accordés sur une liste, mais permettez-moi de ne pas donner la liste de ces entreprises », a déclaré Amadou Gon Coulibaly. Comme il l'a expliqué, avec le patronat, plusieurs réunions ont permis de « poser un certain nombre de problématiques » en vue du soutien de l'État aux entreprises qui seront sélectionnées. Leurs besoins, ainsi que leur situation financière, lors de ces discussions, ont entre autres été abordés, selon Amadou Gon. « Nous allons continuer tout ce travail... C'est à partir de là, un débat avec le patronat lui-même, que nous allons arriver à sélectionner des entreprises, qui, de notre point de vue méritent d'être soutenues », a expliqué le chef du gou-



Les champions nationaux seront désignés en collaboration avec le secteur privé. Ici, le président du Patronat, Jean-Marie Ackah.

vernement au cours de cette sortie à laquelle plusieurs membres du gouvernement, des représentations diplomatiques ainsi que des Partenaires techniques et financiers (PtF) ont pris part. Début octobre 2019, c'est à l'occasion de la 4e Journée nationale du partenariat (Jnp) État/secteur privé, à Abidjan, que le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, annonçait qu'une première liste multisectorielle de 29 entreprises éligibles au statut de champions nationaux a été arrêtée. Objectif : soutenir le développement du secteur privé ivoirien. Les champions nationaux, ce sont des entreprises nationales compétitives à l'international, leader dans leur domaine et potentiellement capables de participer au développement de leur pays d'origine. Elles bé-

néficient du soutien de l'État. L'objectif, pour les autorités, est de parvenir à l'éclosion de nouveaux tycoons, de faire naître de nouveaux entrepreneurs. Conscient que le privé est pourvoyeur d'emplois, et créateur de richesse, l'État accorde une priorité à ce secteur. Au cours de ces dernières années, il ne cesse de multiplier les initiatives pour le rendre encore plus dynamique dans un contexte où, sur la période 2011-2018, la croissance économique est estimée à 8% en moyenne annuelle. Moteur d'une économie moderne, compétitive et ouverte, ce secteur représente 2/3 du total des investissements, 83 % des emplois et contribue à 90% des ressources budgétaires de l'État ■

ANOH KOUAO

• La Couverture maladie universelle à plein régime en 2020

La Couverture maladie universelle (Cmu), projet d'assurance sanitaire cher au Président de la République Alassane Ouattara, sera dans sa forme achevée en 2020. Amadou Gon Coulibaly a été rassurant sur le sujet, hier, lors de son grand oral devant les journalistes de la presse nationale et internationale. « La Couverture maladie universelle connaîtra son régime de croisière par la parfaite coordination et la mise en œuvre de toutes ses composantes », a annoncé le Premier ministre. Soulignant que l'offre de médicaments et l'accès aux soins dans les officines et les centres de santé seront assurés de manière efficiente.

La Cmu est entrée dans sa phase active avec le début des prélèvements en juillet 2019 et celui des prestations le 1er octobre 2019 avec 2 979 469 bénéficiaires. L'assurance couvre 12% de la



La réhabilitation des centres de santé et l'amélioration des plateaux techniques préparent la mise en œuvre de la Cmu.

population totale ivoirienne estimée à 25 millions d'habitants. Un taux parmi les plus élevés sur le continent africain où les chiffres varient de 2 à 10 %. Le Chef du gouvernement a noté avec satisfaction que depuis le démarrage des prestations de la Cmu, le nombre de personnes enrôlées chaque semaine a triplé, passant de 10 000 à 30 000 et le nombre de retraits hebdomadaires des cartes est passé de 12 000 à 26 000.

Toujours dans le domaine de la santé, les efforts du gouvernement ont permis, de 2011 à ce jour, de construire trois hôpitaux généraux, d'ouvrir neuf nouvelles antennes de transfusion sanguine, sept nouvelles antennes d'hémodialyse, de mettre en place une subvention pour réduire le coût des dialyses et de rénover 22 centres hospitaliers régionaux (Chr), 78 hôpitaux généraux et 233 établissements sanitaires de pre-

mier contact (Espc). L'engagement de l'État de Côte d'Ivoire, au dire d'Amadou Gon Coulibaly, a également contribué à améliorer substantiellement les indicateurs de santé publique. Le pays a réduit l'incidence de la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans de 12,49 pour 1000 en 2010 à 10,3 pour 1000 en 2018. La couverture vaccinale en penta 3 est passée de 67,78% en 2011 à 98% en 2018. La vaccination contre la rougeole/rubéole est passée de 90,7% en 2017 à 94% en 2018. Quant au taux de prévalence du Vih/Sida chez les personnes âgées de 15 à 49 ans, il a chuté de 3,7% en 2012 à 2,5% en 2018. Pour le paludisme, la baisse de l'incidence de 292 pour 1 000 en 2013 à 282 pour 1 000 de 2014 à 2017 a permis de retirer la Côte d'Ivoire de la liste des pays endémiques de la maladie ■

GERMAIN GABO

• Le taux de pauvreté en baisse



L'adduction en eau potable contribue sensiblement à réduire le calvaire des populations notamment en zone rurale. (PHOTOS: DR)

La Côte d'Ivoire enregistre d'excellents résultats dans sa politique de lutte contre la pauvreté. Selon les résultats provisoires de la dernière enquête, le taux de pauvreté des ménages du pays se situe autour de 37,2% en 2018 contre 51% en 2011. Un taux qui est nettement en baisse et ce, en dépit des conséquences de la crise socio-polito-militaire. Il devrait s'établir à 35% à fin 2020. C'est un chef du gouvernement fier de cette performance qui l'a révélé, hier, à l'occasion de la conférence de presse qu'il a animée à l'Auditorium de la Primature. Le Pre-

mier ministre en a profité pour faire un tour d'horizon de l'action gouvernementale, notamment la mise en œuvre du Programme social (Ps2019-2020), et situer les Ivoiriens sur les perspectives du développement du pays. « L'augmentation du Smig, l'accès à l'eau potable, l'électrification sont autant d'actions menées par le gouvernement, depuis 2011, sous l'autorité du Président de la République, qui ont permis de faire baisser le taux de pauvreté dans notre pays », a expliqué Amadou Gon Coulibaly qui répondait ainsi à la préoccupation d'un journaliste. « Il faut s'en réjouir car ce taux, en hausse

depuis 1985, a connu une baisse en 2015. Ce qui est le résultat d'une politique sociale concrète; il faut donc s'en féliciter », a précisé le chef du gouvernement, ovationné par le public. Dans ce grand oral, le Premier ministre a ajouté que le bilan de la vitalité économique est positif; preuve que le pays se porte bien. Depuis 2012, le taux de croissance est régulièrement maintenu à plus de 8%; ce qui est en fait l'une des plus fortes au monde même si l'année dernière, reconnaît Amadou Gon Coulibaly, ce taux est passé à 7,5% ■

ÉMELINE P. AMANGOUA

• Gestion de la dette intérieure



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a clarifié la question de la dette intérieure.

Sur le point de la dette, le Chef du gouvernement a fait remarquer qu'à la date du 11 février 2020, ce sont 1091 milliards de FCfa qui ont été payés, que ce soit au niveau des fournisseurs de l'État, au niveau de l'État direct, des collectivités territoriales, et des Établissements publics à caractère national (Epn). « Au niveau de la gestion qui est en cours, nous avons 272 milliards de FCfa de dette intérieure. Mais, il faut que nous nous comprenions bien. Jusqu'à 90 jours, l'État n'est pas en arriéré. Il n'y a pas d'arriéré tant que nous n'avons pas dépassé les 90 jours. A la fin de l'année 2019, nous avions un stock d'arriérés. Des instructions ont été données pour que ces

arriérés soient apurés. Ce qui fait qu'à la date d'aujourd'hui, nous avons 272 milliards de FCfa à payer aux fournisseurs », explique le Premier ministre. Concernant cet arriéré, le Chef du gouvernement s'est voulu encore plus précis. Selon lui, au niveau de la maturité de ces 272 milliards de FCfa, cette dette a été classée en trois tranches : la dette de 30 jours, de 60 jours et de 90 jours. La dette qui est à 30 jours et qui n'est pas encore un arriéré est de 85 milliards de FCfa. Celle de 60 jours est de 143 milliards de FCfa et 90 jours de 43 milliards de FCfa. « Sur la gestion 2011-2011, les passifs globaux quand nous sommes arrivés faisaient plus de 600 milliards de FCfa qui ont fait l'objet

d'audit. À l'issue de ces audits, des montants ont été payés autour d'une centaine de milliards de FCfa. Il y a 291 milliards de FCfa que nous avons décidé de trancher sur cinq ans, à partir de cette année. Pour ceux à qui ces sommes sont dues, nous avons payé une bonne partie en cash, pour les fournisseurs qui avaient de petits montants. Tout cela fait dire que l'État doit, mais c'est traité en tant que dette ». À l'occasion, le Premier ministre a invité les membres du gouvernement à la discipline budgétaire et dans le même temps les opérateurs économiques mais aussi les ministres aux projets qui ne sont pas inscrits dans des lignes budgétaires ■

ANOH KOUAO

• Les échanges entre les journalistes et le Premier ministre

Anacarde : "Ce que prévoit le gouvernement pour sécuriser le prix"

Sur la question relative au prix de l'anacarde, il est vrai que pour la campagne dernière, nous avons fixé un prix de 375 Fcfa le kilogramme. Vous devez savoir que l'anacarde n'a pas de prix réglementé. C'est un prix indicatif. Au cours de la campagne, nous avons eu la mauvaise surprise du côté du Vietnam d'assister à la forte baisse des prix d'achat des amandes. Ce qui a conduit à une baisse du prix d'achat au producteur. Pour ce faire, l'Etat a formé un groupement d'intérêts économiques, avec des nationaux. Lequel groupement a été subventionné dans le but de lui permettre de tirer les prix pour se rapprocher du prix indicatif. Les prix sont descendus jusqu'à 200 Fcfa le kilogramme. Mais grâce à cette intervention de l'Etat, nous avons pu terminer la campagne, avec un prix situé quasiment autour de 350 Fcfa.

Nous avons pu le rattraper, parce que la réaction du gouvernement a été suffisamment prompte. Avec le groupement d'intérêts économiques qui a été soutenu par le gouvernement.

Pour la campagne 2020, sur la base des prix internationaux et des contrats signés dans un certain nombre de pays voisins, nous avons fixé comme prix indicatif le prix de 400 Fkilo. Ce prix nous paraît réaliste. Ceci, après concertation avec les exportateurs, les acheteurs et en regardant le marché.

Les dispositions que nous avons prises, c'est que nous avons décidé de renforcer encore plus ce groupement d'intérêts économiques au niveau des nationaux. Cela permettra d'acheter l'anacarde au prix fixé par le gouvernement. A savoir 400 Fcfa. C'est ce qui a permis que la campagne démarre au prix de 400 F cfa. Et nous avons même, dans le nord-est du pays, dans la zone de Bondoukou précisément, des prix au-delà de 400 Fcfa.

Notre défi majeur au niveau de l'anacarde, c'est d'éviter les fuites vers les pays voisins. Nous avons eu des campagnes de sensibilisation, menées par le ministre de l'Agriculture et du développement rural dans les zones frontalières.

Nous sommes en discussion avec les pays voisins, pour que dans le cadre de notre coopération, nous prenions ensemble des dispositions, de sorte à coordonner ensemble les prix, et éviter toute



Le Premier ministre a répondu sans faux-fuyant aux préoccupations des journalistes.

sorte de trafic frauduleux au niveau des matières premières.

Nous considérons que le prix de 400 F est réaliste par rapport au marché, et après les consultations que nous avons eues avec tous les acteurs. Nous renforçons le groupement d'intérêts économiques qui, grâce aux ressources injectées, permet d'acheter la noix de cajou à 400 Fcfa, prix fixé par le gouvernement. Nous allons suivre la campagne. Et si nous observons des difficultés, le gouvernement avisera. Mais pour le moment, nous demandons que le prix de 400 F soit respecté.

Le processus d'opérationnalisation de la CMU

Concernant la CMU, je puis assurer qu'elle est opérationnelle depuis le 1er octobre 2019. A la date d'aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de ce que nous avons environ 3 millions de personnes enrôlées.

Et parmi ces 3 millions de personnes, 1 400 000 sont enrôlées pour la première fois. C'est-à-dire des personnes qui n'ont jamais eu de prestations sociales. Pour nous, les résultats de la CMU sont extraordinaires. Nous avons identifié 725 centres, en termes d'hôpitaux publics, pour la prestation de la CMU. A ce jour, nous y avons donc déployé 1333 agents sur un total de 1800. Des concertations ont eu lieu avec toutes les professions. Et aujourd'hui, je puis vous annoncer que pour une consultation avec un médecin généraliste, qui coûte 5 000 Fcfa à l'hôpi-

tal public, ou 7500 F chez un spécialiste, avec les prestations CMU, cette consultation revient à 500 Fcfa.

Et comme il y a un ticket modérateur qui est payé par l'assuré, il ne paie que 30%. Et donc la consultation revient à 150 Fcfa.

C'est pour cela que j'encourage tous nos compatriotes à aller se faire enrôler, à payer les 1000 Fcfa par mois et par personne et avoir le bénéfice d'une telle prestation. C'est pareil pour les médicaments. Les prix des médicaments ont fortement baissé.

Prenons par exemple le paracétamol. Il est payé à 1035 Fcfa, la boîte. Avec les négociations qui ont été menées dans le cadre de la CMU, la boîte revient à 140 F.

Et comme on a un ticket modérateur, l'assuré ne paiera que 30%. Ce qui revient à 42 Fcfa.

C'est un progrès extraordinaire à mon avis. Je trouve qu'il y a une avancée extraordinaire avec la Couverture maladie universelle.

C'est pourquoi je lance un appel à nos compatriotes. Allez vous faire enrôler. Payez les 1000 Fcfa par mois et par personne, au niveau de vos familles. Et vous allez bénéficier des tarifs dont je viens de vous parler. La CMU est devenue aujourd'hui une réalité. Sur les 725 centres que nous avons identifiés, 499 sont opérationnels. La CMU est une réalité. On peut en être fier. C'est un projet dont on parle depuis très longtemps

dans ce pays. Le président a donné une orientation forte qui est mise en œuvre. Nous pouvons être fiers d'avoir réussi à mettre en place la CMU en Côte d'Ivoire, et la rendre effectivement opérationnelle aujourd'hui.

Les entreprises retenues dans le cadre de la politique d'éducation de champions d'Afrique

Concernant les champions nationaux, une question extrêmement importante, le Président de la République a donné des orientations claires et nous y travaillons avec le patronat avec qui nous sommes accordés sur une liste, mais permettez-moi de ne pas donner la liste de ces entreprises. Le patronat a identifié des secteurs méritant d'être soutenus. Nous avons eu des réunions générales qui ont permis de poser un certain nombre de problématiques générales, en matière de soutien que l'Etat peut apporter aux entreprises nationales, que ce soit dans l'accès aux marchés publics, il y a déjà un certain nombre de dispositions en la matière. Nous avons rencontré les entreprises une à une, toutes celles figurant sur la liste. Pour leur demander leur situation financière spécifique, leurs besoins. Ce travail s'est achevé fin janvier. Nous allons compiler tout ce travail qui indique la situation de chaque entreprise et ses besoins. Il y en a qui ont besoin de commandes publiques, de garanties pour des prêts en vue d'avoir des fonds de roulement, etc. C'est à partir de là, et dans un débat avec le patronat, que nous arriverons à sélectionner les entreprises qui, de notre point de vue, méritent d'être soutenues. Il

faut donc mériter le soutien surtout que les situations financières des entreprises sont différentes. Le délai que nous nous sommes fixé, c'est qu'au cours du premier semestre de l'année 2020, nous nous accordions avec le patronat sur la liste des entreprises et sur les besoins exprimés, ce que l'Etat de Côte d'Ivoire doit faire pour les accompagner...

La question de la présence des avocats de l'Etat de Côte d'Ivoire à la Cpi

Concernant le procès de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé relativement aux avocats de l'Etat, je crois qu'il y a une mauvaise compréhension. L'Etat a des avocats qui sont à la Cpi et qui plaident dans le cadre du procès. Nous disons que ce sont les avocats qui, en fonction du déroulement du procès, prennent leurs responsabilités pour évoquer telle ou telle chose. Ils n'ont donc pas à en référer au Chef de l'Etat. C'est ce que les journalistes ont tenté de faire croire. Ce que nous disons, c'est que la Côte d'Ivoire étant le pays où ont été commis tous ces crimes, ne peut pas être absente au procès. Il y a donc des avocats qui y sont et dans le cadre des débats, prennent position. C'est une question de justice. Notre position au niveau gouvernemental est constante. C'est de dire que nous n'intervenons pas dans les affaires de justice. Il y a eu une décision au niveau de la Cpi, le gouvernement n'a fait que prendre acte de cette décision.

SUITE PAGE 9



La presse dans sa grande diversité a répondu au rendez-vous. (PHOTOS : HONORÉ BOSSON)

SUITE DE LA PAGE 8

Dettes envers les fournisseurs de l'État : état des lieux

Au 11 février, nous avons payé aux fournisseurs de l'État, que ce soit au niveau de l'État direct ou des collectivités territoriales des Epn, 91 milliards FCfa. Maintenant, au niveau de la gestion qui est en cours, je note que globalement nous avons 272 milliards de FCfa de dette intérieure, mais il faut que nous nous comprenions bien. La dette ne devient un passif à gérer qu'au-delà de 90 jours. L'État n'est pas en arriéré quand on n'a pas dépassé ce délai. A la fin de l'année 2019, nous avions un stock d'arriérés et des instructions ont été données pour qu'il soit apuré. Ce qui fait qu'à ce jour, nous avons 272 milliards de FCfa à payer aux fournisseurs. Au niveau de la maturité de ces 272 milliards, on peut les décomposer en trois tranches : la dette qui est à 30 jours mais qui n'est pas encore un arriéré puisqu'au niveau de l'État, nous avons 90 jours pour la payer. Elle s'élève à 85 milliards de FCfa. Celle de 60 jours s'élève à 143 milliards de FCfa, enfin la dette qui est à 90 jours est de 43 milliards de FCfa. A ce jour, sur la base des instructions qui ont été données, vous avez constaté qu'en 2019 nous avons quelques arriérés, mais qui ont été payés. Nous sommes donc, en termes de délai de paiement pour l'État de Côte d'Ivoire, dans nos 90 jours. Maintenant, il y a deux choses que je voudrais indiquer et qui peuvent peut-être expliquer le fait qu'on entende parler de temps en temps d'arriérés. Vous avez pour la gestion 2001-2011, des passifs globaux, quand nous sommes arrivés, qui s'élevaient à plus de 600 milliards de FCfa et qui ont fait l'objet d'audits. A l'issue de ces audits, des montants ont été payés. En cumulé, autour d'une centaine de milliards de FCfa. Et il y a 291 milliards de FCfa que nous avons décidé de tirsurer sur 5 ans, à partir de cette année. Pour ceux à qui ces sommes sont dues, il a fallu faire des audits qui ont permis d'éliminer une bonne partie de ce qui était réclamé à l'État. Nous avons ainsi payé une partie en cash pour les fournisseurs ayant les petits montants. Pour les autres, la titrisation a été décidée. Bien sûr que tous ceux-là diront que l'État nous doit, mais cela est traité en tant que dette, dans un processus. La deuxième chose m'amène à lancer un appel aux opérateurs privés mais en même temps à mes collègues membres du gouvernement. C'est la ligne

budgétaire qui permettra demain de parler d'engagement plus tard. Quand on est face à des situations où il y a des engagements qui sont pris sans ligne budgétaire, le ministre en charge du Budget n'a pas connaissance de la dépense. Le ministre de l'Economie et des Finances ne pourra également pas payer puisque cette dépense ne sera pas engagée pour suivre un processus permettant le paiement. Je lance donc un appel à tous pour que la rigueur budgétaire soit observée. Nous avons fait des circulaires pour dire aux opérateurs que si on veut passer un marché avec vous, exigez de droit la ligne budgétaire. Il n'y a que le ministre du Budget, s'il n'y a pas de ligne budgétaire, qui peut être habilité à faire une avance pour couvrir la dépense. Cela prouve qu'il pourra la régulariser à la fin de l'année sur sa marge de gestion. Si on ne respecte pas la rigueur budgétaire, c'est-à-dire engager les dépenses lorsqu'elles ne sont pas budgétisées, on n'y arrivera pas. Pour être transparent sur quelques situations qui peuvent nous faire attendre. Sinon pour ce qui est inscrit au budget et qui relève des gestions courantes que nous avons, à la fin 2019, je reconnais qu'il y avait quelques arriérés. Des instructions ont été données, des opérateurs ont été payés. Je vous ai donné au niveau des 272 milliards FCfa, la maturité à 30, 60 et 90 jours.

Les efforts consentis pour la couverture en électricité

100 % des villages de plus de 500 habitants électrifiés en 2020. Un bond a été fait en ce qui concerne l'eau et l'électricité. Lorsque le Président de la République Alassane Ouattara prenait fonction en 2011, le taux de couverture d'électrification dans le pays était autour de 33%, il est de 69 % en 2019. D'ici la fin de l'année, l'on sera à 80%. C'est extraordinaire. L'engagement d'électrifier tous les villages de plus de 500 habitants sera tenu fin 2020. Il restera environ 1700 villages à électrifier pour couvrir totalement le pays en électricité. Et 1700 villages en dessous de 500 habitants qui seront à électrifier de 2021 à 2025. En 2011, le nombre d'abonnés à l'électricité étaient à 1 million et aujourd'hui il est à deux millions 400 mille. C'est un résultat au-delà de toutes les attentes. Personne n'aurait imaginé qu'au sortir de la crise post-électorale, on serait à ce résultat. C'est un progrès extraordinaire.



Les échanges avec la presse ont permis d'aborder toutes les questions d'actualité

1200 pompes villageoises, 44 milliards pour des canalisations...

Pour l'eau, nous avons réglé le problème d'approvisionnement à Abidjan. Nous avons un programme d'investissement de 44 milliards de FCfa à exécuter au maximum dans un délai de six mois. Tout cela participera à trouver une solution aux problèmes d'eau dont on entend parler à Abobo, Yopougon... Il faut s'attaquer à des canalisations vétustes. Des travaux ont commencé pour régler la desserte en eau à Abidjan. Dans le cadre du Programme social du gouvernement, il est prévu que les 21000 pompes villageoises soient entièrement fonctionnelles. Un audit a été fait. Il y a trois mille à réparer. Nous sommes à environ 2600. Nous sommes en train d'ajuster certains programmes. Car il y a encore d'autres besoins. En matière d'eau, il ne se pose pas de problème d'approvisionnement à Abidjan mais des problèmes de distribution. Nous y travaillons de manière ardue pour régler cette question.

Affaire Trci d'Anguédédou

Sur Anguédédou, les planteurs sont divisés. Il y a eu beaucoup de conflits. Notamment des contestations au niveau des planteurs. Plusieurs structures les représentent. Au stade des discussions, le repreneur est prêt à payer 5 milliards de FCfa pour éteindre le conflit. La médiation va se poursuivre.

La position du gouvernement sur l'issue du procès à la Cpi

Il n'y a pas longtemps, un responsable de parti s'est exprimé au nom des personnes dont vous parlez. Il y a aussi un communiqué d'un avocat qui a été publié en leur nom. C'est une question de justice. Nous attendons juste que la procédure au niveau de la Cour pénale internationale (Cpi) suive son cours et s'achève. A partir de là, nous prendrons acte. C'est le seul commentaire que je peux faire sur cette question.

À propos des 1500 milliards à lever en eurobond

De manière exacte sur la première, c'est 1492 milliards de FCfa que nous devons lever globalement dont 1002 milliards de FCfa à rechercher sur le marché régional. Et la part d'eurobond est de 230 milliards de FCfa. Le solde, ce sera les prêts directs que nous allons négocier auprès des banques. Nous sommes conseillés et il n'y a pas de problème à ce niveau. Les collectes au niveau régional se font. Les discussions en ce qui concerne les banques sont en cours et nous attendons la bonne période pour aller faire l'eurobond.

Ce que prévoit le gouvernement en cas de déficit budgétaire

Au niveau du déficit budgétaire, nous avons respecté nos engagements de l'ordre de 3 % pour 2019. Et nous nous engageons à respecter les mêmes taux de 3 % en 2020. Je pense même que cette année, nous serons en dessous de la barre des 3%.

Surtout avec le rebasage de notre Produit intérieur brut (Pib)... Il n'y a donc pas de problème avec le déficit. C'est un critère avec lequel nous n'avons pas de problème.

Pourquoi avoir mis du temps pour lancer le programme emploi-jeunes?

Le Programme emploi-jeunes a été lancé depuis longtemps. Je pense qu'il faut plutôt se réjouir du fait qu'il y ait un coup d'accélérateur dans le cadre du Programme social du gouvernement. C'est l'un des axes majeurs de l'action du gouvernement. Et vous avez noté que le Chef de l'État nous a demandé d'amplifier notre action sociale. Il est donc normal que dans cette amplification, on note une accélération des actions en direction des jeunes qui constituent l'un des axes au niveau des programmes du gouvernement. Je me réjouis de ce que nous avons pu créer 77 000 emplois formels en 2019 et que les actions de l'Agence emploi-jeunes aient permis d'avoir des opportunités pour 73 000 jeunes. Ce sont environ 150 000 jeunes qui ont ainsi pu avoir un emploi formel ou bénéficier des différentes composantes des programmes d'actions de l'Agence emploi-jeunes. Que ce soit le programme Agir avec des chèques pour des opérations qui leur permettent d'avoir des revenus, des stages, des travaux à haute intensité de main-d'œuvre... Nous allons continuer cette accélération, parce que notre objectif dans le cadre du PS-Gouv, c'est 500 000 unités de comptes qui devraient être dégagées

pour les jeunes. Après avoir fait le travail, nous sommes arrivés à 380 000 opportunités. Alors nous pensons pouvoir, de manière effective, réaliser la base des financements que nous avons. Maintenant que tous les outils de mise en œuvre du programme sont en place, j'ai bon espoir que tous les objectifs que nous nous sommes fixés seront atteints cette année 2020. Du bilan de l'exécution du PS-Gouv, on retient que nous avons un taux d'exécution de près de 90%. 333 milliards de FCfa ont été décaissés. Maintenant qu'on est bien lancé, les 1000 milliards de FCfa prévus pour ce programme seront atteints cette année. Rappelons que le Chef de l'État a dédié qu'en 2019 et 2020 il y ait un coup d'accélérateur sur le social et que les jeunes puissent en bénéficier de manière efficace.

Gestion des forêts classées, clandestins déguerpis : le bilan

Concernant les forêts classées, vous savez que nous avons défini une nouvelle politique pour la gestion de notre patrimoine forestier. Cette politique a été adoptée en Conseil des ministres, et elle commence maintenant à être mise en œuvre. Des opérations de déguerpissement ont lieu, en vue de protéger les forêts contre de nouvelles formes d'agression. Au cours des opérations, on a constaté que des populations vivent dans ces forêts, ce qui nous a amené à revoir la manière de faire afin qu'elle soit plus humaine. Il faut noter aussi le reboisement en cours de ces forêts classées. Des conventions sont prises et d'autres prévues pour l'aménagement des agro-forêts avec des opérateurs à qui des objectifs seront fixés dans le cadre de ces aménagements. Pour voir notamment la part à réserver à l'agriculture et la part à reboiser pour retrouver notre couvert forestier. L'objectif étant de recouvrir au moins 20% de notre territoire national de forêt le plus rapidement possible. Nous sommes en train de travailler ardemment sur ces dossiers et le moment venu, nous ferons un bilan précis. Mais il faut noter que dans la région de la Mé, la volonté du Président de préserver les forêts a été très forte. Des forêts classées qui étaient exposées à de grands risques de dégradation ont été déclassées et classées en parc et réserve. Ce qui les protège définitivement contre l'intrusion humaine. C'est une décision qui traduit notre patrimoine forestier.

SUITE PAGE 10

SUITE DE LA PAGE 9

L'amélioration des conditions de vie des populations au cœur des priorités

Le Ps-Gouv, on en convient, améliore les conditions de vie quotidiennes des populations. Qui ont un accès plus facile à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation, etc. Des actions en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes sont à noter. Concernant la cherté de la vie, j'avais déjà dit une fois que quand on regarde les dépenses des ménages, les postes importants sont le transport, la nourriture, etc.

Comment le programme social agit sur les populations

Au regard des dépenses des ménages concernant les secteurs importants (le transport, l'alimentation...), il fallait voir, de façon globale, la manière dont le gouvernement agit sur ces composantes. Si on prend, par exemple, le cas du transport, avec le renforcement du parc de la Sotra, pour un usager qui emprunte le bus d'Adjamé ou à Abobo pour Marcory, Treichville, ou Koumassi, il débourse la somme de 200 F Cfa. Lorsque nous accédions au pouvoir, la Sotra n'avait quasiment pas de bus, plus de cent autobus étaient en mauvais état. Aujourd'hui, le parc automobile de la Sotra a été fortement renforcé, de sorte qu'elle a actuellement à son actif environ 700 autobus. Avant ces acquisitions, imaginez l'Abidjanais qui se déplaçait d'Abobo à Koumassi. Il était obligé d'emprunter un taxi communal d'Abobo à Adjamé, puis un autre d'Adjamé à Koumassi. Ce qui fait qu'au niveau des frais de transport, il pouvait déboursier 600, 800 ou 1000 F Cfa.

Aujourd'hui, avec le renforcement du parc automobile de la Sotra, en plus des tarifs que nous avons imposés aux sociétés de transport lagunaire, les usagers ne paient que 200 F Cfa, là où il déboursait à l'époque près de 1000 F Cfa. Il s'agit là donc d'un acte concret de réduction du coût de la vie, notamment dans le domaine du transport. Par ailleurs, lorsque nous améliorons l'état des routes, en faisant des revêtements, ou des reprofilages de pistes, nous engageons des discussions avec les transporteurs, pour éviter la hausse des frais de transport. Je me souviens même qu'au départ, des baisses tarifaires avaient été enregistrées, à la suite d'un certain nombre de négociations. Ainsi donc, dans le secteur des transports, bien des actions ont été menées. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'en pensant au développement de la ville d'Abidjan, le gouvernement a initié le projet phare du métro.

L'impact positif sur le logement

Le secteur du logement a enregistré la loi qui plafonne la caution à deux mois. Tout comme l'avance sur le loyer qui, lui aussi, a été limité à deux mois. En plus, la pénalité à l'endroit des bailleurs a été révisée à hauteur de 300 % du montant indu, lié aux avances et aux cautions. Cette loi mise en application est donc effective. Ce qui réduit du coup le coût d'accès aux logements. En outre, au niveau des logements sociaux, nous avons fixé des objectifs beaucoup plus importants mais que, hélas, nous n'avons pas pu atteindre. Toujours est-il qu'au cours de l'année 2019, nous avons pris l'engagement de faire en sorte que la cité de Bingerville et la cité Ado soient définitivement fonctionnelles. Toujours, en ce qui concerne les logements sociaux, nous avons de grands projets qui sont actuellement en cours de discussions. Nous estimons qu'à présent, il faut passer la vitesse supérieure, avec une production à grande échelle, en signant des contrats avec de grosses entreprises, capables de produire des logements de masse. Ce qui permettra de réduire objectivement le coût de location des maisons. Nous sommes également en train de réfléchir, pour faire en sorte qu'on revienne au système de location-vente. Car, tout le monde ne peut avoir la capacité de lever un emprunt permettant d'avoir accès aux logements. À ce niveau, je me félicite d'une opération en cours avec les enseignants. Cette opération leur permettra d'être propriétaires des maisons qui seront bâties. On peut donc dire qu'au niveau du secteur du logement, beaucoup d'actions ont été également menées.

Les efforts du gouvernement pour baisser les prix des produits de première nécessité

Au niveau de l'alimentation, tout est fonction des produits et de la saisonnalité. Avec le ministère du Commerce, nous avons initié un système qui permet d'informer largement le public sur les prix pratiqués. En second lieu, en ce qui concerne les instruments de mesure, nous avons signé une convention de concession qui permet aujourd'hui d'assurer au mieux un contrôle effectif. De sorte que si c'est un kilogramme de viande qui a été acheté par un consommateur, il perçoit effectivement cette quantité. En réalité, quand le consommateur paie une quantité donnée de produits qui, souvent, n'est pas la quantité réelle (donc le non-contrôle des instruments de mesure) cela constitue un élément de renchérissement du coût de la vie. Donc, avec cette convention, le ministère du Commerce



Les diplomates, les membres du gouvernement et les autres invités ont été très attentifs aux explications du Premier ministre. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

s'attelle à ce que le contrôle des instruments soit réellement efficace. De sorte que les consommateurs paient et bénéficient des quantités pour lesquelles ils déboursent de l'argent.

Au-delà, se pose le problème de saisonnalité. Ici, c'est le règne de la loi de l'offre et de la demande. Il y a des moments au cours desquels l'offre a à disposition des quantités importantes de produits. En ce moment, les prix baissent. En revanche lorsque ces produits manquent, au cours de ces périodes, les prix grimpent. Mais, en moyenne, le taux d'inflation a un sens. Il se calcule sur la base de tous les produits qui sont vendus sur le marché...

Le ministère du Commerce œuvre pour que les instruments de mesure soient efficaces de sorte que les populations ne paient que pour les quantités réelles souhaitées et reçues. Il y a la loi de l'offre et de la demande. Il y a des moments où nous disposons de produits en quantité importante. À ce moment, les prix baissent et lorsque les produits manquent, les prix augmentent logiquement. Mais lorsque nous regardons en moyenne, vu que le taux d'inflation en Côte d'Ivoire a un sens, nous prenons tous les produits parce que le taux d'inflation se calcule avec l'ensemble des consommations qui sont plusieurs milliers. Dans d'autres pays, vous verrez que le taux d'inflation est supérieur à 10% avec une augmentation de 1% par mois.

Je pense que sur cette question, nous avons fait des efforts, même s'il faut en faire davantage. Et à mon avis, l'axe qui il faut suivre est celui de continuer de travailler pour accroître l'offre et éviter les faux frais. Parce que lorsqu'on va chercher du bétail ou des produits alimentaires à l'intérieur du pays et que sur la route nous avons des faux frais à payer, à cause des cartels qui se forment et exigent qu'on

paye, le problème persistera. Nous devons dans ce sens travailler à démanteler ces cartels. Nous devons aussi travailler sur les questions de logistique afin de nous permettre de conserver un certain nombre de produits pour les revendre à des saisons où ils ne sont pas produits.

Les polémiques après le dialogue politique sur le code électoral

Les discussions ont commencé le 5 janvier et nous nous sommes entendus sur un cadre composé d'une plénière présidée par le Premier ministre. Après celle-ci, des comités de négociation ont été mis en place. Côté gouvernement, le comité était présidé par le ministre en charge de l'Administration du territoire, et les partis politiques ont désigné des experts électoraux pour les discussions sur le Code électoral. Les discussions se sont déroulées et la réunion de clôture avait été fixée pour le 6 février dernier. Certains partis nous ont indiqué que sur la base des résultats des accords, ils avaient besoin de consulter leurs instances les 10 et 11 février. Nous avons donc annulé une réunion qui avait été convoquée en présence de tous les acteurs, au ministère des Affaires étrangères.

C'est finalement le lundi 17 février que nous nous sommes retrouvés pour la clôture des négociations. Mais avant, il y a eu des accords dont certaines séances ont été présidées par le ministre d'État, ministre de la Défense. À l'issue de ces échanges, nous nous sommes, entre autres, accordés sur le parrainage citoyen. Parce que si la candidature devait être parrainée par les élus, cela allait éliminer beaucoup de candidats surtout pour la présidentielle. La fourchette retenue était donc de 1% dans au moins 50% des régions et districts de Côte d'Ivoire ou 1% sur l'ensemble du pays.

Nous nous sommes également

accordés sur le relèvement de la caution pour passer de 20 millions de F Cfa à l'intervalle de 50 à 100 millions de F Cfa. Nous nous sommes entretenus sur le taux de suffrages exprimés à avoir pour le remboursement de la caution. Et nous avons souhaité qu'il passe de 10% comme indiqué dans le code électoral actuel à 7%. Nous nous sommes aussi accordés sur un point qui, lui, impacte plus les élections législatives et locales, à savoir la transhumance des électeurs. Cela consiste au convoyage d'électeurs non-résidents, sur la base de ce qu'ils peuvent avoir des activités économiques dans cette localité, pour venir voter. En anticipation, les partis se sont accordés pour mettre fin à cette pratique en disant qu'à partir de maintenant, il faut prouver sa résidence et son domicile dans la localité. Voici des points d'accord.

Par ailleurs, il y a eu des points de désaccord qui ne sont pas des points de désaccord entre le gouvernement et les partis mais entre les partis. Exemple : la société civile a demandé qu'il y ait une limitation du mandat pour toutes les élections. Sur cette proposition, les partis politiques n'étaient pas d'accord. Un autre point, la société civile a estimé que si on est élu sous une bannière, on ne puisse pas changer et les partis politiques ont rejeté cela. Certains soutiennent que si l'on constate une difficulté dans un bureau de vote, l'élection dans ce bureau doit être déclarée nulle. Cette idée a encore été rejetée. Voici en gros des points qui ont été évoqués et sur lesquels il n'y a pas eu d'accord. Mais ce ne sont pas forcément des problèmes entre le gouvernement et l'opposition. Et ces points de désaccord ne sont pas si nombreux. J'ai entendu certains dire qu'il y a une quarantaine de points de désaccord, mais cela n'est pas vrai. Et les points d'accord portent sur des aspects importants du processus électoral. Après, on avait

une vingtaine de recommandations communes, sur lesquelles nous sommes tombés d'accord. L'une de ces recommandations demandait au gouvernement de prendre des dispositions en vue de faciliter l'obtention des documents administratifs. Dans ce cadre, le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a lancé l'opération de renouvellement de la carte nationale d'identité. Nous avons contacté un opérateur qui va se déployer sur toute l'étendue du territoire national, dans tous les centres d'état civil et dans les tribunaux afin de faciliter l'obtention des jugements supplétifs et des certificats de nationalité. Cette décision permettra au citoyen de rentrer en possession de son jugement supplétif en ne déboursant que 500 F Cfa, qui est le coût du timbre. De la même façon, il ne payera que 500 F Cfa pour obtenir le certificat de nationalité, pas plus. Et de payer 5 000 F Cfa pour sa carte d'identité comme cela a toujours été fait. C'est cela la réalité. Nous avons déjà fait notre part en ce qui concerne les recommandations de facilitation d'obtention de documents administratifs. Personnellement, je considère que la discussion s'est bien déroulée. Il n'y a pas eu de boycott, et c'est un point important. L'ambiance a été bonne. Il y a eu des points d'accord, et des points de désaccord et je vous en ai cité quelques-uns. Le dialogue a eu lieu, il a été inclusif avec des discussions ouvertes. Je me réjouis des points d'accord qui permettent d'avancer. Nous rendrons compte au gouvernement, au conseil de gouvernement, ensuite en Conseil des ministres. Le projet de loi qui sortira portant code électoral sera transmis à l'Assemblée nationale. Je souhaite qu'on ne crée pas de tension artificielle, parce que je pense honnêtement qu'il n'y a pas lieu, sur cette question, de créer une crispation. Nous avons vraiment bien discuté. Le comité de négociation comprenait le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation qui a été appuyé, pour certaines séances, par le ministre d'État, ministre de la Défense, et les experts électoraux des partis politiques. Les négociations ont bien eu lieu. Et moi je ne suis venu que constater les conclusions de ces négociations.■

PROPOS RETRANSCRIS PAR
CHEIKNA SALIF
CASIMIR DJEZOU
FRANCIS KOUAMÉ
CÉLESTE KOLIA
DALLET CHRISTIAN
BAMBA ABOUBACAR
FAUSTIN ÉHOUMAN
MARCEL APÉNIAN
HERVÉ ADOU
DRAMOUS YÉTTY

COORDINATION
BENOÎT HILI

Des médiateurs de l'Uemoa à Abidjan

La mise en place d'un plan stratégique envisagée sur les réclamations

Pendant trois jours, des experts venus des pays membres de l'association des médiateurs des pays de l'Uemoa ont planché sur les systèmes informatisés de gestion des réclamations.

Mettre en place un plan stratégique en matière de système de traitement informatique et de suivi des réclamations, telle est la conclusion générale des trois jours de travail des experts venus des pays membres de l'Association des médiateurs de l'espace Uemoa (Amp-Uemoa). Ces travaux se sont déroulés à l'hôtel du Golf, dans la commune de Cocody, à Abidjan.

Cette recommandation émane du rapport général qui a sanctionné les travaux des experts qui avaient planché sur la thématique suivante : « L'exploitation des recommandations de l'atelier de Cotonou sur les systèmes informatisés de gestion des réclamations des institutions de médiation des pays membres de l'Amp-Uemoa ».



Les participants à l'atelier d'Abidjan qui s'est déroulé du 17 au 19 février 2020. (ph : Dr)

Pour rappel, c'est pour gérer au mieux la prise en charge des réclamations des populations que, du 4 au 8 no-

vembre 2019, a eu lieu cet atelier sous-régional qui s'est déroulé dans la capitale béninoise.

Ainsi, ce plan stratégique recommandé par les experts prend en compte plusieurs éléments qui ont été mis en

lumière par le rapport général de la rencontre. Il s'agit notamment du renforcement des systèmes informatisés du traitement des réclamations, des équipements et infrastructures informatiques, à travers la mise en place d'une architecture et d'un réseau physique, ainsi qu'une utilisation efficiente des TIC.

Par ailleurs, les experts ont indiqué que le terrorisme, l'immigration, les conflits communautaires et les changements climatiques « sont considérés comme les nouveaux défis qui ont fait surface dans l'espace Uemoa ». Et que par conséquent, il convient d'y faire face.

Dans son allocution au cours de la clôture des travaux, mercredi au Golf Hôtel, Joseph Gnonlonfon, au nom de ses pairs, a salué le « dévouement » des experts « à

la cause de la médiation » dans l'espace Uemoa. S'il reconnaît que bien des défis restent à relever, il n'a pas manqué de souligner le fait que les experts aient pris leurs responsabilités en pointant du doigt nombre d'entre eux, et en proposant des « solutions innovantes ». Enfin, avant de prononcer la formule consacrée pour clôturer l'atelier d'Abidjan, le médiateur du Bénin a souhaité que l'Association des médiateurs des pays de l'Uemoa survive au temps.

La quasi-totalité des experts membres des pays de l'espace Uemoa ont pris part à cette rencontre, dont les travaux ont démarré le 17 février et ont pris fin le 19 février, par la cérémonie de clôture.

MARCEL APPENA

Cedeao

La Cour de justice en campagne

La Cour de justice de la Cedeao, conduite par son président, l'honorable juge Edward Amoako Asante, a entamé le mardi 18 février, une campagne de sensibilisation d'une semaine à Abidjan. L'objectif de cette mission est d'améliorer la visibilité de la Cour en Côte d'Ivoire. Notamment sur sa mission, sa vision, son mandat, ses compétences, sa jurisprudence et son accessibilité.

Pour l'occasion, le président de la Cour était accompagné d'une forte délégation, comprenant son vice-président, l'honorable juge Gberi-bè Ouattara, les honorables juges Dupe Atoki, Keikura Bangura et Januária Tavares Silva Moreira Costa, formant le collège, le greffier en chef, des directeurs et d'autres membres du personnel.

La cérémonie de lancement a eu lieu à la représentation permanente de la Cedeao, à Cocody, en présence du directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Kalidou Sylla et du représentant permanent de la Cedeao en Côte d'Ivoire, l'ambassadeur Babacar Carthos Mbaye. Elle a enregistré



A travers cette campagne, la Cour espère mieux se faire connaître par la population ivoirienne.

une centaine de participants, issus de différents corps de métiers.

A l'ouverture de cette première séance, le représentant du ministre Ally Coulibaly a salué cette initiative qui permettra de mieux connaître cette institution judiciaire régionale. « La Cour de justice

de la Communauté Cedeao reste l'institution la plus méconnue de notre communauté. La Côte d'Ivoire, pays de droit, se réjouit de cette initiative qu'est la tenue de cette campagne de sensibilisation. Nous osons espérer qu'au sortir de cette campagne, les populations ivoiriennes et

tous les acteurs du système judiciaire et juridique de notre pays se sentiront encore plus proches de leur Cour de Justice », a-t-il affirmé.

Pour sa part, le président de la Cour, l'honorable juge Edward Amoako Asante, a indiqué que la Cour de justice de la Communauté Cedeao

a pour rôle majeur d'assurer le respect du droit et des principes d'équité dans l'interprétation et l'application des dispositions du Traité révisé, ainsi que d'autres instruments juridiques subsidiaires adoptés par la communauté. Il a souligné que cette mission constitue la deuxième phase

d'une campagne lancée l'année dernière au Liberia, en Sierra Leone et au Cap-Vert. Et s'inscrit dans le cadre des efforts de la Cour pour mieux faire connaître au public les recours qu'elle offre aux citoyens de la Communauté, en particulier dans le domaine des droits de l'homme.

Cette première journée a été également marquée par des exposés. Entre autres, sur le mandat de la Cour en matière de droits de l'Homme et l'Exécution des décisions de la Cour, les perspectives et les défis de la Cour.

D'autres rencontres d'échanges sont prévues. Notamment avec l'Ordre des avocats, les fonctionnaires des services d'immigration, des douanes et de la police, les ambassadeurs des États membres de la Cedeao, des responsables d'organisations de la société civile, les étudiants en droit, les professionnels des médias, les groupements féminins, des représentants de différents ministères. Un dialogue judiciaire est par ailleurs prévu le vendredi 21 février à la Cour suprême à l'intention des juges de Côte d'Ivoire.

CASIMIR DJEZOU

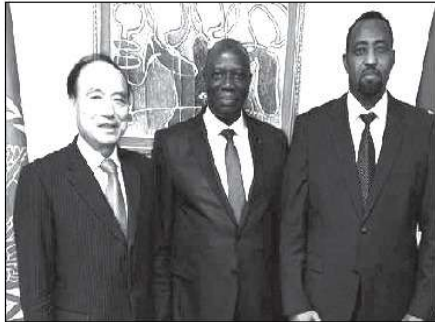
Forum de haut niveau de l'Upu à Berne

La Côte d'Ivoire enregistre une importante avancée sur le projet Ecom Africa

L'Union postale universelle (Upu) a organisé, du 11 au 15 février, à Berne en Suisse, son forum de haut niveau, auquel a pris part une délégation ivoirienne conduite par le ministre de l'Économie numérique et de la Poste, Mamadou Sanogo.

L'Union postale universelle (Upu) a organisé, du 11 au 15 février, à Berne, en Suisse, son forum de haut niveau, auquel a pris part une délégation ivoirienne conduite par le ministre de l'Économie numérique et de la Poste, Mamadou Sanogo.

Selon une note d'information transmise par les services du département, le ministre Mamadou Sanogo s'est entretenu à cette occasion avec le directeur général de l'organisation, Bishar Hussein, à qui il a fait le point sur les travaux de préparation du prochain congrès de l'Upu, qui se tiendra en août prochain à Abidjan.



Le ministre Mamadou Sanogo (au centre) s'entretient avec le directeur général de l'Upu Bishar Hussein (à droite) et le secrétaire général de l'UIT Houlin Zhao.

Bishar Hussein lui a également remis officiellement le rapport de l'étude sur le projet Ecom@Afrique. Ce projet qui est basé sur un partenariat innovant

avec le secteur privé, rappelle-t-il, devrait faire de la Côte d'Ivoire le hub régional pour le développement de l'e-commerce en Afrique de l'Ouest. Mamadou Sanogo a également eu une séance de travail avec Pascal Clivaz, le vice-directeur général du bureau international de l'Upu en vue d'obtenir le soutien de l'institution en faveur de l'École multinationale des Postes (Emps).

Ce soutien, a argué le chef de la délégation ivoirienne, permettra de renforcer la stratégie de formation dans cette école. Ces deux personnalités avaient déjà échangé sur ce sujet, au mois de janvier, lors de la mission d'éva-

luation des préparatifs du congrès de l'Upu d'Abidjan conduite par Pascal Clivaz. Constituant l'une des principales rencontres de l'Upu, le forum de haut niveau visait à s'assurer que tous les acteurs du secteur postal dans le monde tirent parti des nouvelles opportunités. Le forum visait aussi à renforcer la coopération et l'engagement entre les acteurs du secteur postal élargi.

Les tendances à la libéralisation, à la privatisation et à la numérisation redessinent les frontières du secteur postal. Avec l'essor du commerce électronique, de nouveaux acteurs sont de plus en plus présents sur les marchés postaux, apportant avec eux des opportunités de partenariats et d'alliances qui rendent les activités plus efficaces et interopérables.

FAUSTIN EHOUMAN

Amélioration de l'information financière dans les entreprises publiques

Les experts comptables préconisent la mise en place d'un comité paritaire

Gouvernance des entreprises publiques : regards croisés entre l'Etat-actionnaire et les professionnels de la comptabilité et de l'audit. Tel était le thème d'un séminaire qui a réuni acteurs de l'Etat et experts comptables, le jeudi 20 février 2020 à Abidjan-Plateau, à l'initiative du ministère auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Une occasion pour les participants de plancher notamment sur la problématique de l'information financière.

D'entrée, les experts comptables de Côte d'Ivoire, par la voix du président de leur ordre, Koné Drissa, ont salué cette opportunité qui devrait permettre à la Côte d'Ivoire de disposer d'un portefeuille d'entreprises publiques sain et de qualité. Poursuivant, ils ont dit leur disponibilité à contribuer non seulement à l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques mais aussi à la mise à disposition de l'information financière « fiable et à bonne date ». Pour ce faire, le président de l'ordre des experts comptables, Koné Drissa, a préconisé la mise en place d'un comité paritaire qui réfléchirait sur la question. Il a aussi appelé ses pairs à gagner cette bataille, celle de faire « la vraie expertise comptable » en vue de participer à la modernisation de l'économie.

Pour le directeur général du Portefeuille de l'Etat, Bamba Seydou, « l'information financière est à la gouvernance ce que le sang est pour l'être humain ». Il s'agit ainsi de comprendre, selon lui, qu'il ne peut y avoir de gouvernance sans la disponibilité d'une telle information. Laquelle information doit être de qualité. Et à l'entendre, ceux qui sont censés en attester la « sincérité », ce sont les professionnels de la comptabilité.

Le séminaire consistait ainsi à analyser et rechercher les voies et moyens à mettre en œuvre pour non seulement améliorer la disponibilité de cette information financière mais aussi à la rendre plus crédible. Sachant que cela devrait « permettre de prendre des décisions et rassurer les investisseurs et l'ensemble des parties prenantes notamment les banquiers ».

Sur la question de la transparence dans les appels d'offres, Bamba Seydou s'est voulu rassurant : « Lorsque vous n'êtes pas retenu aujourd'hui, vous vous demandez pourquoi ce n'est pas vous. Il y a des critères et une commission qui délibère. Et à travers ces critères, il n'y a pas de possibilité de penser que l'on peut manipuler les résultats. C'est un contrôle sur pièces ». Le directeur général du Portefeuille de l'Etat invite par conséquent les soumissionnaires aux appels d'offres à se coller aux termes de références, aux critères d'évaluation et à donner la preuve de leur capacité.

L'information financière est l'ensemble des communications officielles et obligatoires (bilan, compte de résultats, perspectives) auxquelles sont soumises les sociétés. Ces informations regroupent ainsi les ratios d'endettement, la trésorerie, les fonds propres, les investissements, etc. L'ensemble des entreprises publiques ou privées sont tenues de publier régulièrement lesdites informations. Le séminaire a été ouvert dans la matinée par le ministre de tutelle, Moussa Dosso. Il a, à l'occasion, souhaité que la rencontre donne « les moyens de renforcer la transparence et l'anticipation dans le rôle d'alerte et d'autre part d'obtenir des leviers d'optimisation des performances dans le conseil ».

EDOUARD KOUDOU

Lutte contre le changement climatique, souveraineté, agriculture

Tidiane Ouattara suggère de se tourner vers les sciences spatiales

Tidiane Ouattara, expert ivoirien en sciences spatiales et responsable du Programme spatial africain à la Commission de l'Union africaine, a fait une communication au cours de la 12e édition des Journées géographiques de Côte d'Ivoire qui s'est tenue, du 17 au 20 février, à Grand-Bassam, autour du thème général des changements climatiques. Tidiane Ouattara a expliqué comment les sciences spatiales permettent de mitiger et s'adapter aux impacts du changement climatique. « Le changement climatique est un phénomène réel qui s'étend dans l'espace et dans le temps. Ce sont les sciences spatiales qui peuvent nous permettre d'en mesurer l'ampleur réelle avec précisions de ces changements et leur impact. Ces sciences constituent une source d'information, mais également stratégique et donc que nos diri-



geants doivent promouvoir. En tout cas, pour un grand pays comme la Côte d'Ivoire c'est essentiel », estime-t-il. Les sciences spatiales, a-t-il expliqué, sont essentielles dans la vie moderne et rurale et sont transversales, reposant sur l'activité des satellites. Et pour Tidiane Ouattara, il est temps que la Côte d'Ivoire ait son satellite. « La Côte d'Ivoire doit se doter des outils spatiaux, comme le font plusieurs autres pays africains dont le Ghana

voisin. Qui a un satellite qui couvre la Côte d'Ivoire et peut donc avoir des informations sur notre pays que nous-mêmes n'avons pas. L'économie du 21e siècle est une économie de l'information. Les satellites constituent aussi un instrument de souveraineté. Il faut donc que la Côte d'Ivoire se dote des structures politiques et de gouvernance afin d'intégrer pleinement les sciences spatiales dans son développement », a-t-il argué. Soulignant qu'avoir

son propre satellite est plus économique que d'en louer. Il a aussi mis l'accent sur l'impact positif que ces sciences peuvent avoir dans le domaine de l'agriculture et de la médecine. En tant que responsable du Programme spatial africain, Tidiane Ouattara a aussi expliqué comment l'Union africaine accompagne les Etats africains dans leur appropriation des sciences spatiales. « Nous coordonnons un programme sur le suivi mondial pour l'environnement et la sécurité qui implique 122 institutions africaines. Nous supportons les pays en leur disant comment ils doivent développer une politique nationale, mais également comment mettre en place une gouvernance, un développement des programmes et comment mobiliser les ressources humaines et financières », a-t-il expliqué.

F. EHOUMAN

AVIS DE RECRUTEMENT

Importante société de sécurité Privée recrute des Agents de Sécurité Pré-requis :

- 1 An d'expérience à un poste similaire ;
- Casier judiciaire vierge ;
- Une aptitude médicale ;
- Avoir au moins 21 ans.

Pour plus d'information, contactez-nous au **89 85 59 34**

BELLE OPPORTUNITE A SAISIR !

EBIMPE

Terrain constructible 30 ha avec ACD, périphérie d'Abidjan idéal pour lotissement ou usage industriel

Prix exceptionnel !

NOUS CONSULTER



CONTACTS : 21 59 42 38 / 43 98 46 46
infos@carre-premium.com
www.carre-premium.com

Forum mondial de l'Omt sur l'investissement

Daniel Kablan Duncan : « Abidjan sera le point de départ du renouveau du tourisme africain »

Le vice-Président de la République a présidé hier, la cérémonie d'ouverture de ce grand rendez-vous international qui réunit à Abidjan investisseurs et décideurs publics.



Le vice-Président Daniel Kablan Duncan entouré de Siandou Fofana, (à gauche), ministre du Tourisme et des Loisirs et Zurab Pololikashvili, Secrétaire général de l'Omt, a ouvert le premier forum mondial de l'Omt en Afrique par la coupe symbolique du ruban. (PHOTOS : PORO DAGNOGO)



Sous l'égide de l'Organisation mondiale du tourisme (Omt), le premier forum mondial de l'Omt sur l'investissement touristique en Afrique s'est ouvert hier au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, pour s'achever le 22 février. Ce sont plus de 400 participants, porteurs de projets, investisseurs et bailleurs de fonds, partenaires au développement nationaux, internationaux des secteurs publics et privés, venant des pays membres ou non de l'Omt, des organisations affiliées ou non qui se retrouvent ainsi en Côte d'Ivoire pour identifier des opportunités d'investissement et établir des relations d'affaires durables, structurées. Avec en ligne de mire l'objectif de trouver un modèle de développement touristique adapté à l'Afrique. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'adoption en Conseil des ministres de la stratégie de développement touristique 2018-2025, dénommée « Sublime Côte d'Ivoire », a déjà établi la volonté du gouvernement ivoirien, sous l'autorité du Président de la République Alassane Ouattara, de faire du tourisme un secteur prioritaire de son développement. C'est donc à juste titre que Daniel Kablan Duncan, vice-Président de la Côte d'Ivoire, était présent pour présider la cérémonie d'ouverture, accompagné d'une forte délégation de ministres de la République, signe d'une parfaite solidarité gouvernementale. « Le tourisme au fil des années et des décennies a connu une progression vertigineuse avec des mutations

et extensions au point de faire de lui un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Sous l'effet de sa très forte expansion, il est devenu une composante essentielle de l'économie mondiale tant par son chiffre d'affaires que par les emplois engendrés. Pour les pays du Sud, il peut constituer un moteur de croissance à même de favoriser l'essor de l'économie et un meilleur niveau de vie des populations. Le tourisme est donc l'un des vecteurs majeurs du commerce international et de la prospérité. Il incombe aux États de gérer cette croissance sur un mode durable et la convertir en retombées concrètes pour les pays, en particulier ceux du Sud », a indiqué Daniel Kablan Duncan, pour qui, toutefois, il est important que les différents pays satisfassent à des exigences environnementales, économiques ou

financières sous peine d'annuler les retombées positives des activités touristiques pour la société. C'est pourquoi, il se réjouit de la tenue de ce forum mondial à Abidjan parce qu'il a espoir que ce rendez-vous du donner et du recevoir permettra aux pays africains de combler le déficit d'infrastructures en vue de mieux tirer profit de ce secteur porteur. Pour lui, les pays africains élaborent certes des politiques et stratégies de développement du tourisme mais, les actions concrètes qui concourent à la consolidation du tourisme comme pilier de l'économie demeurent faibles. « Le mal est de notoriété publique et se décline entre autres comme suit : l'insuffisance de financement, de mécanisme de financement, d'infrastructures performantes et modernes, les difficultés d'accès aux sites, le coût élevé du transporta-

rien, les problèmes sanitaires et sécuritaires. Ces assises doivent être le lieu et le cadre d'échanges directs, fructueux entre tous les acteurs afin que les pays africains puissent capter les financements pour un développement durable de l'activité touristique. Au vu de la qualité des participants, de la diversité des échanges prévus, je suis fort convaincu que la terre ivoirienne sera un terrain fertile qui va donner le point de départ du renouveau du tourisme africain dans un esprit de fraternité confiante », a-t-il déclaré.

La Côte d'Ivoire, deuxième destination en tourisme d'affaires après le Nigeria

Au nom de ses pairs ministres du Tourisme de la région Afrique de l'Omt, Abdul Karim Sango, ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, a exprimé ses

sincères remerciements au gouvernement ivoirien pour le succès de l'organisation et félicité Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs pour le grand travail de développement touristique entrepris à travers la stratégie de développement national du tourisme « Sublime Côte d'Ivoire. Laquelle stratégie a aussi séduit Zurab Pololikashvili, Secrétaire général de l'Omt, qui la présente comme un modèle du genre qui devrait inspirer toute l'Afrique et qui fait aujourd'hui de la Côte d'Ivoire, la deuxième destination en matière de tourisme d'affaires en Afrique, après le Nigeria. C'est pourquoi, il a réitéré son engagement aux côtés des pays africains pour le développement du secteur du tourisme. Une porte ouverte qu'a donc naturellement empruntée le premier responsable du tourisme en Côte d'Ivoire pour présenter

les potentialités du continent. «Le continent a un riche patrimoine culturel encore intact, des plages à perte de vue, une faune et une flore fort variées, de nombreuses attractions naturelles et un capital humain certain, fait d'hospitalité, d'accueil et de convivialité, valeurs en voie de disparition sur le plan mondial », a-t-il présenté, avant d'ajouter : « L'intérêt pour nos pays de mutualiser leurs efforts de développement dans tous les domaines n'est plus à démontrer. L'adoption de politiques communautaires faites de mesures d'incitation et fiscales communes, de stabilisation des institutions publiques, de régionalisation des circuits transafricains, de libéralisation ou d'assouplissement des formalités de voyages, de mutualisation des régimes douaniers et fiscaux attractifs, d'élaboration de législation appropriée au tourisme, de formation, s'avère nécessaire. C'est seulement par cette synergie d'actions que notre continent constituera la force économique à laquelle elle est destinée ».

Pour cette première journée, deux panels portant respectivement sur les thèmes « Investir en Afrique : Cadre incitatif, juridique, fiscal et financement », « Développement du secteur du tourisme, Evolution du tourisme en Afrique », et une conférence ministérielle ayant pour thème « Stimuler le tourisme africain par l'investissement », et les visites de stands ont meublé le programme. ■



Le forum a enregistré la présence de plus d'une quinzaine de ministres du Tourisme en Afrique ainsi que d'investisseurs et d'experts en développement du tourisme.

SERGES N'GUESSANT

Établissement des Cni 2020 : Plus de 11 000 000 d'ivoiriens ciblés

Le ministre de l'Administration du territoire Diakité Sidiki a lancé, lundi 17 février à l'hôtel du District Plateau, la phase nationale d'enrôlement pour la délivrance de la carte nationale d'identité. Ci-dessous, l'article qui aurait dû paraître dans notre édition d'hier. Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs pour cette erreur malencontreuse.

Le ministre de l'Administration du territoire Diakité Sidiki a lancé le lundi 17 février, la phase nationale d'enrôlement pour la délivrance de la carte nationale d'identité. C'était à l'hôtel du District du Plateau. 11 300 000 Ivoiriens contre 6 300 000, lors de la précédente opération du genre en 2009 sont ciblés. L'opération concerne trois catégories de personnes : les Ivoiriens détenteurs des anciennes cartes nationales d'identité ; les Ivoiriens majeurs qui, pour une raison ou une autre, n'ont pu se faire établir l'ancienne carte ; les Ivoiriens nouveaux majeurs, c'est-à-dire âgés d'au moins 16 ans (ceux-ci constituent le gros lot des pétitionnaires attendus) et les enfants Ivoiriens d'au moins 5 ans. Le ministre Diakité Sidiki a tenu à préciser les enjeux de cette opération nationale d'enrôlement de masse pour l'établissement des Cni, en cette année électorale. « Au-delà de ce devoir citoyen, les enjeux de la carte nationale d'identité pour cette année 2020, année électorale, sont particulière-



Les autorités ont posé pour la postérité après le lancement de la phase nationale de la délivrance de la Cni

ment importants et connus de tous », a-t-il indiqué. Il a également souligné que l'établissement de la carte nationale d'identité est un acte de souveraineté pour chaque Etat. Diakité Sidiki a relevé les avantages de la nouvelle Cni biométrique, qualifiée de vé-

ritable révolution. « Cette nouvelle carte nationale d'identité a plusieurs avantages, motivés par des impératifs de sécurité, et de libre circulation des biens et des personnes dans l'espace Cedeao », a-t-il également relevé. Sitonni Gnenin Kafana, direc-

teur général de l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oned), a rappelé le mode opératoire pour établir la nouvelle Cni. Le processus, dira-t-il, est « simple », pour tous les pétitionnaires selon qu'ils soient concernés par des cas de

renouvellement, ou de nouvelles demandes... Ils devront se rendre sur le site WWW.RNPP.CI, pour toutes les informations les concernant. Il s'est aussi prononcé sur le prix du timbre qui se paie uniquement en ligne sur le même site au prix de 5.000 Francs CFA sur

toute l'étendue du territoire national.

Bien avant, le directeur général de l'Oned a souligné que « cette opération qui permet l'élaboration du Registre national des personnes physiques (Rnpp) s'inscrit dans la vision du Président de la République Alassane Ouattara de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent ».

Par ailleurs, plusieurs réformes sont prévues par le gouvernement en vue de faciliter le processus de rétablissement d'identité, a-t-on également noté.

Organisé par l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oned), l'événement a enregistré la présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment Kandia Camara et Raymonde Goudou-Coffie, respectivement ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle, et de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du service public.

ISABELLE SOMAN

• LA LISTE DES SITES D'ENRÔLEMENT

N°1	REGION	DEPARTEMENT	LOCALITE	LOCALISATION
	ABIDJAN	ABIDJAN	ABOBO	CHEFFERIE ABOBO BAOULE
	ABIDJAN	ABIDJAN	ADJAME	MAIRE
	ABIDJAN	ABIDJAN	ATTECOUBE	ANNEXE MAIRE
	ABIDJAN	ABIDJAN	COCODY	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	KOUMASSI	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	MARCORY	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	PLATEAU	BUREAU ONEDI FACE CATHEDRALE
	ABIDJAN	ABIDJAN	PORT-BOUET	ANCIENNE MAIRIE
	ABIDJAN	ABIDJAN	TREICHVILLE	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE)
	ABIDJAN	ABIDJAN	YOPOLONG	ANNEXE MAIRE (SERVICE TECHNIQUE SIDIEM)
	ABIDJAN	ABIDJAN	KANYAMA	SOUS-PREFECTURE
	ABIDJAN	ABIDJAN	SINGERVILLE	SOUS-PREFECTURE
	ABIDJAN	ABIDJAN	BROFODOUME	SOUS-PREFECTURE
	ABIDJAN	ABIDJAN	SONGON	SOUS-PREFECTURE
	YAMOUSSOUKRO	ATTIEGOUAKRO	ATTIEGOUAKRO	SOUS-PREFECTURE
	YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	SOUS-PREFECTURE
	SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	BUYO	BUYO	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	GUEYO	GUEYO	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	MEAGUI	MEAGUI	SOUS-PREFECTURE
	NAWA	SOLIBRE	SOLIBRE	SOUS-PREFECTURE
	GBOKLE	FRESCO	FRESCO	SOUS-PREFECTURE
	GBOKLE	SASSANDRA	SASSANDRA	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	ABENGOUROU	ABENGOUROU	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	ABENGOUROU	NIABLE	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	AGNIBLEKROU	AGNIBLEKROU	SOUS-PREFECTURE
	INDENIE-DIABLIN	BETTIE	BETTIE	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	ABOISSO	ABOISSO	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	ADIAKE	ADIAKE	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	BONOLIA	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	GRAND-BASSAM	GRAND-BASSAM	SOUS-PREFECTURE
	SUD-COMOE	TIAPOLIM	TIAPOLIM	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	GBELEBAN	GBELEBAN	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	MAJINANI	MAJINANI	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	ODIENNE	ODIENNE	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	SAMATIGUILA	SAMATIGUILA	SOUS-PREFECTURE
	KABADOUKROU	SEGUELOK	SEGUELOK	SOUS-PREFECTURE
	POLOH	KANIASSO	KANIASSO	SOUS-PREFECTURE
	POLOH	MINIGNAN	MINIGNAN	SOUS-PREFECTURE
	GÔH	GAGNOA	GAGNOA	SOUS-PREFECTURE
	GÔH	OUME	OUME	SOUS-PREFECTURE
	LOH-DJEBOUA	DIVO	DIVO	SOUS-PREFECTURE
	LOH-DJEBOUA	GUITRY	GUITRY	SOUS-PREFECTURE

N°2	LOH-DJEBOUA	LAKOTA	LAKOTA	SOUS-PREFECTURE
	BELIER	DIDIEVI	DIDIEVI	SOUS-PREFECTURE
	BELIER	DJEKANOU	DJEKANOU	SOUS-PREFECTURE
	JEFOU	DACUKRO	DACUKRO	SOUS-PREFECTURE
	JEFOU	M'BAHAKRO	M'BAHAKRO	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	BOCANDA	BOCANDA	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	D'MBOKRO	D'MBOKRO	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	KOUASSI	KOUASSI	SOUS-PREFECTURE
	N'ZI	KOUASSIKRO	KOUASSIKRO	SOUS-PREFECTURE
	MORONOU	ARRAH	ARRAH	SOUS-PREFECTURE
	MORONOU	BONGOLIANOU	BONGOLIANOU	SOUS-PREFECTURE
	MORONOU	M'BATTO	M'BATTO	SOUS-PREFECTURE
	GRANDS-POINTS	DABOJI	DABOJI	SOUS-PREFECTURE
	GRANDS-POINTS	GRAND-LAHOI	GRAND-LAHOI	SOUS-PREFECTURE
	GRANDS-POINTS	JACQUEVILLE	JACQUEVILLE	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	AGBOVILLE	AGBOVILLE	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	SIKENS	SIKENS	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	TAABO	TAABO	SOUS-PREFECTURE
	AGNERY-TIASSA	TIASSALE	TIASSALE	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	ADZOPE	ADZOPE	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	AKOUPÉ	AKOUPÉ	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	ALÉPE	ALÉPE	SOUS-PREFECTURE
	LA ME	YAKASSE-ATTOROU	YAKASSE-ATTOROU	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	BIANKOUMA	BIANKOUMA	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	DANANE	DANANE	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	MAN	MAN	SOUS-PREFECTURE
	TONKPI	ZOUAN-HOUNIEN	ZOUAN-HOUNIEN	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	BILO-EQUIN	BILO-EQUIN	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	GUNGLO	GUNGLO	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	TAI	TAI	SOUS-PREFECTURE
	CAVALLY	TOUPEPÉ	TOUPEPÉ	SOUS-PREFECTURE
	QUEMOK	BANGLO	BANGLO	SOUS-PREFECTURE
	QUEMOK	DUEKOUÉ	DUEKOUÉ	SOUS-PREFECTURE
	QUEMOK	FACOBLY	FACOBLY	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	D'ALO	D'ALO	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	ISSIA	ISSIA	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	VAVOUA	VAVOUA	SOUS-PREFECTURE
	HAUT-SASSANDRA	ZOUKOLGUEU	ZOUKOLGUEU	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	BOUAFLE	BONON	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	BOUAFLE	BOUAFLE	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	SINFRA	KONONFLA	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	SINFRA	SINFRA	SOUS-PREFECTURE
	MARAHOUÉ	ZUENOUA	ZUENOUA	SOUS-PREFECTURE
	POHO	KORHOGO	KORHOGO	SOUS-PREFECTURE
	POHO	M' BENGUE	M' BENGUE	SOUS-PREFECTURE

Ministère de la Culture et de la Francophonie

Yao Konan, directeur de cabinet: "Plus de 80% des activités inscrites au Plan de travail annuel 2019 ont été réalisées"

Le séminaire ministériel sur le Plan de travail annuel 2020 a eu lieu hier, à Treichville.



Yves Konan, directeur de cabinet du ministre Maurice Bandaman, a exhorté les directeurs de programme à l'action. (PHOTO: DR)

Plus de 80% des activités inscrites au Plan de travail annuel 2019 du ministère de la Culture et de la Francophonie (Pta) ont été réalisées. Yves Konan, directeur de cabinet du ministre Maurice Bandaman l'a affirmé hier (20 février). C'était lors du traditionnel séminaire annuel du ministère de la Culture et de la Francophonie qui a eu lieu à la salle Christian Latier du Palais de la culture d'Abidjan-Treichville. L'objectif visé par ce rendez-vous est de présenter et valider la matrice d'action et les activités de l'année par chaque responsable d'unité opérationnelle (RuO). Plus de 130 participants et près d'une trentaine de structures sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Francophonie ont répondu présent. Il s'agit de l'ensemble des conseillers techniques, directeurs généraux, directeurs centraux, chefs de service des structures du ministère de la Culture et de la Francophonie. Les différents responsables de ces structures ont présenté leurs programmes d'activité pour l'année 2020. Le représen-

tant du ministre en charge de la Culture est revenu sur les enjeux de cet événement. «La mise en œuvre de notre Plan national de développement (Pnd) nécessite l'adoption d'un Plan de travail annuel (Pta) par chacune des structures du ministère afin que celles-ci s'impliquent dans la réalisation de la vision du ministère qui est de faire de la culture un pilier essentiel du développement économique de la Côte d'Ivoire. Ce séminaire ministériel sera donc l'occasion de présenter la matrice d'actions de l'année 2020 du ministère qui servira de feuille de route», a-t-il expliqué. Notons que ce plan ne concerne que les activités disposant d'une couverture budgétaire. Excluant d'office les activités et projets qui sont à la recherche de financement. Le président de la cérémonie a, par ailleurs, relevé l'importance capitale de ce plan dans la détermination des facteurs d'évaluation et de performance de chaque acteur du système de gestion. Il a adressé des félicitations et encouragé «certains responsables qui font l'effort de se conformer à leur plan

d'actions et qui réalisent les plus forts taux d'exécution». Il s'agit notamment,

a-t-il énuméré, des directeurs de l'Insaac, de la Daf, de la Diec, du Musée des

Civilisations et de l'Oipc. Sont aussi concernés les directeurs régionaux du

Gontougo, du Kabadougou, du N'Zi et de la Marahoué. DRAMOUS YÉTI



République de Côte d'Ivoire

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSSET)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS BANQUE MONDIALE

**RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°F268/2019
RELATIF A L'ACQUISITION DE SERVEURS DE BASES DE DONNEE INFORMATIQUES
DE PRODUCTION POUR LE SITE CENTRAL DE LA DOUANE DE CÔTE D'IVOIRE**

Objet du marché: Acquisition de serveurs de bases de données informatiques de production pour le site central de la douane de Côte d'Ivoire

Délai d'exécution: Quatre virgule cinq (4,5) mois

1. **Atributaire:**

Nom	CIS
Adresse	01 BP 1942 Abidjan 01
Prix de l'offre (lu publiquement)	714 177 572 FCFA TTC
Prix de l'offre après évaluation	714 177 569 FCFA TTC
Prix du contrat	714 177 569 FCFA TTC

2. **Soumissionnaires dont les offres ont été évaluées**

Rang	Nom des soumissionnaires	Adresses	Prix lus publiquement en FCFA TTC	Prix évalués aux fins de comparaison en FCFA TTC
1 ^{er}	CIS	Adresse : 01 BP 1942 Abidjan 01 Contact : 21 00 37 42 Mail : sales@cisci.com	714 177 572	714 177 569
2 ^{ème}	SOCITECH	Adresse : 27 BP 711 Abidjan 27 Contact : 22 52 85 10 Mail : info.commercial@socitech.com	773 690 615	773 690 615
3 ^{ème}	LIBRAIRIE DE FRANCE	Adresse : 01 BP 228 Abidjan 01 Contact : 20 30 63 63 Mail : mcoulbaly@ldfgrroupe.com	998 169 775	998 169 775
4 ^{ème}	CFAO TECHNOLOGY ET ENERGY	Adresse : 01 BP 2114 ABIDJAN 01 Contact : 21 21 21 21 Mail : kfiyao@cfao.com	789 612 733	1 812 629 753

3. **Soumissionnaires dont les offres ont été évaluées et non retenues**

Nom des soumissionnaires	Adresses	Motifs du rejet
SOCITECH	Adresse : 27 BP 711 Abidjan 27 Contact : 22 52 85 10 Mail : info.commercial@socitech.com	Le soumissionnaire n'a satisfait pas aux exigences de la capacité financière.
LIBRAIRIE DE FRANCE	Adresse : 01 BP 228 Abidjan 01 Contact : 20 30 63 63 Mail : mcoulbaly@ldfgrroupe.com	Le soumissionnaire n'a satisfait pas aux exigences de la capacité financière et technique.
CFAO TECHNOLOGY ET ENERGY	Adresse : 01 BP 2114 ABIDJAN 01 Contact : 21 21 21 21 Mail : kfiyao@cfao.com	Le soumissionnaire ne satisfait pas aux exigences de la capacité financière et technique.

4. **Soumissionnaire dont l'offre a été rejetée**

Nom des soumissionnaires	Adresses	Motifs du rejet
EU TECHNOLOGY	Adresse : Rue du Bassin 14-CH - 2000 Neuchâtel - Suisse Contact : 21 37 20 82/ 53 77 77 77 Mail : falfian@eutechnology.ch	L'offre de l'entreprise a été rejetée pour absence de délai d'exécution.
Groupe EBENYX TECHNOLOGY / INOVA	Adresse : 01 BP 5478 Abidjan 01 / 27 BP 500 Abidjan 27 Contact : 22 52 64 53 / 22 00 43 97 Mail : roger.kouadio@inova.ci / hguede@ebenyx.com	L'offre de l'entreprise a été rejetée pour absence de document du pays d'origine établissant l'enregistrement de la compagnie en tant qu'entreprise d'informatique, de la lettre de procuration du signataire et de l'accord de groupement.

Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSSET), site aux Il Plateaux -vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody
Abidjan-Côte d'Ivoire
08 BP 2346 Abidjan
Numéro de téléphone : (225) 22 40 90 90
Numéro de télécopie : (225) 22 41 35 59
Email : gekpini@gmail.com avec en copie lucrecey@yahoo.fr

Aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

Le gouvernement renforce la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur

Le mercredi 19 février 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14h00, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat. L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales
- Projet de loi
- Projets de décrets

B/-Communications

A/-MESURES GENERALES

PROJET DE LOI

Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté un projet de loi relatif aux libéralités. Ce projet de loi procède à une actualisation de la loi de 1964 relative aux testaments et aux donations entre vifs, qu'il met en cohérence avec les évolutions du cadre socio-économique national. Il apporte des innovations majeures qui simplifient et clarifient les procédures testamentaires et de donations entre vifs. Il prescrit notamment des obligations rigoureuses à la charge du donateur, du donataire et de l'exécuteur testamentaire, de manière à garantir une meilleure protection des parties et de leurs héritiers.

PROJETS DE DECRETS

1-Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :
- le premier décret porte modalités de transfert des fonds issus des comptes dormants à la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) ;
- le deuxième décret porte définition des comptes inactifs et modalités de transfert des fonds issus des comptes inactifs à la CDC-CI.

2- Au titre du ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités de constitution des cautionnements sur les marchés publics auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI).



Le gouvernement a adopté plusieurs mesures dont un projet de loi de modification du dispositif sur les testaments et les donations entre vifs. (PHOTO: BOSSON HONORÉ)

Ces décrets, pris en application de la loi n° 2018-574 du 13 juin 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire, concourent à renforcer les capacités opérationnelles de la CDC-CI, ainsi que la mission d'investisseur d'intérêt général qui lui est dévolue. Ils précisent les mécanismes devant permettre à cette structure d'assurer la gestion effective de ces différents fonds issus, tant des comptes dormants, que des comptes inactifs et des cautionnements sur les marchés publics.

3-Au titre du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, en liaison avec le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le ministère des Eaux et Forêts, le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère des Transports, le ministère de la Ville, le ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier et le ministère du Tourisme et des Loisirs;

Le Conseil a adopté un décret portant approbation du Plan d'Urbanisme Directeur de la commune d'Assinie. Le Plan d'Urbanisme Directeur de cette localité est articulé autour d'un projet de structuration et de réaménagement de la zone, qui permettra de mettre en valeur ses potentialités multiples,

notamment touristiques.

B/- COMMUNICATIONS

1-Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) au 31 décembre 2019. L'exécution à fin décembre 2019 du PS-Gouv, pour sa première année de mise en œuvre, est marquée par des acquis importants avec des impacts visibles sur les conditions de vie des populations. Des projets comme la Couverture Maladie Universelle (CMU) sont devenus opérationnels, donnant ainsi la possibilité à près de 1,5 million de personnes de bénéficier, pour la première fois en Côte d'Ivoire, d'une couverture maladie.

Le taux de couverture nationale en matière d'électrification est également passé de 33% en 2011 à 69% à fin 2019 pour faire du courant électrique dans les villages, une réalité perceptible. En outre, les conditions d'étude des élèves ont été améliorées avec le recrutement par le Gouvernement de 17 226 enseignants en 2019 et l'équipement des écoles en tables-bancs. L'eau potable est de plus en plus accessible dans les villages grâce à la mise en état de fonctionnement de 2 665 pompes villageoises en 2019. Les programmes d'emplois jeunes ont permis à 73

489 jeunes de bénéficier de l'accompagnement effectif de l'Etat vers l'insertion dans la vie professionnelle. De nombreuses localités rurales ont vu leurs conditions de circulation améliorées grâce à l'entretien de 18 434 kilomètres de pistes en plus de l'amélioration significative du réseau routier urbain et interurbain. Ces réalisations traduisent un taux d'exécution financière du PS-Gouv à hauteur de 89,9% à fin décembre 2019, soit 332 milliards de francs CFA investis sur 369,5 milliards de ressources disponibles en 2019. Aussi, au cours de l'année 2020, le Gouvernement entend accélérer la cadence des réalisations des projets prévus au PS-Gouv, afin de maintenir la tendance à la baisse du niveau de pauvreté.

2- Au titre du Ministère des Affaires Étrangères, en liaison avec le Ministère d'État, Ministère de la Défense, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le Ministère du Plan et du Développement et le Ministère du Commerce et de l'Industrie;

Le Conseil a adopté une communication relative à la participation de la Côte d'Ivoire à la 33e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, les 09 et 10 février 2020 à Addis-Abeba, en

Ethiopie.

Une délégation de haut niveau, conduite par le Président de la République, a pris part à cette importante session tenue sur le thème : « Faire taire les armes : créer les conditions propices au développement de l'Afrique ». Au cours de ces assises, les Chefs d'Etat ont mis l'accent sur la gravité et la complexité des conflits, notamment armés, qui éclatent de façon récurrente sur le continent, ainsi que leurs répercussions négatives sur le développement des pays africains en général.

Le Président de la République a prononcé un important discours à ce sujet, en insistant sur la nécessité de faire taire les armes pour renforcer la croissance économique du continent dans l'intérêt de nos populations. Aussi, les Chefs d'Etat ont décidé de s'investir dans la recherche de solutions durables aux crises et conflits, afin de consacrer entièrement les ressources dont dispose l'Afrique à son développement. En outre, ils ont accueilli avec enthousiasme le rapport du Président de la République, Champion de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui relève les avancées significatives réalisées dans l'exécution des projets phares du continent.

En marge de la Conférence, le Président de la République a procédé au lancement officiel du premier rapport continental de mise en œuvre de l'Agenda 2063

et de son premier plan décennal 2014-2023, le 08 février 2020, lors du 29e Sommet du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

3- Au titre du Ministère des Affaires Étrangères;

Le Conseil a adopté une communication relative aux activités de fin de mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Dans le cadre des activités marquant la fin du mandat de la Côte d'Ivoire en qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, une délégation conduite par le Ministre des Affaires Étrangères a séjourné à New York du 14 au 22 décembre 2019. À cette occasion, le bilan de la Côte d'Ivoire, qui tout au long de son mandat aura fortement contribué à la recherche de solutions aux questions inscrites à l'agenda du Conseil de Sécurité en lien avec la paix et la sécurité internationale, aussi bien en Afrique que sur tous les autres continents, a été largement apprécié. Le ministre des Affaires Étrangères a réitéré les remerciements et la profonde gratitude de la Côte d'Ivoire à l'ensemble des États membres des Nations Unies et particulièrement aux États ayant soutenu la candidature de la Côte d'Ivoire et appuyé son action durant son mandat.

SUITE PAGE 4

SUITE DE LA PAGE 3

Aussi, il a, à nouveau, sollicité leur appui à la candidature de la Côte d'Ivoire au Conseil des Droits de l'Homme pour la mandature 2021-2023 de façon à permettre à notre pays de poursuivre, avec l'ensemble des Etats, son action en faveur de la promotion des droits de l'homme à l'échelle mondiale.

4-Au titre du ministère des Affaires Étrangères, en liaison avec le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État et le Secrétaire d'État auprès du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargé des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté une communication relative à la 43e session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

La 43e session du Conseil des Droits de l'Homme se tiendra du 24 février au 20 mars 2020, au Palais des Nations, à Genève en Suisse, sur les progrès accomplis, notamment dans le domaine des Droits de la femme. Une délégation, conduite par le Ministre des Affaires Étrangères, prendra part à cette session pour non seulement partager l'expérience ivoirienne sur l'évolution de la situation des Droits de l'Homme, mais également promouvoir auprès des Etats membres, la candidature de la Côte d'Ivoire au Conseil des Droits de l'Homme pour la période 2021-2023.

5-Au titre du Ministère des Transports ;

Le Conseil a adopté une communication relative au rapatriement de la dépouille de ANI Guibahi Laurent Barthélemy, décédé dans le puits du train d'atterrissage du vol AF 703 en provenance d'Abidjan et à destination de Paris, le 07 janvier 2020.

Le rapatriement du corps de notre jeune compatriote aura lieu le vendredi 21 février 2020. Le Gouvernement partage la douleur de la famille endeuillée et lui assure son entière disponibilité en ces moments de profonde affliction. Aussi, en plus des frais afférents au rapatriement du corps, le Gouvernement prendra entièrement en charge les frais d'organisation des funérailles du défunt.

C'est le lieu de réaffirmer que le Gouvernement ne ménagera aucun effort relativement à la poursuite du renforcement de la sécurité autour et à l'intérieur de l'aéroport International Félix Houphouët Boigny et des lieux d'intérêt

stratégique, en vue de prévenir durablement les accidents et d'éviter les drames tels que celui que nous déplorons en ce moment.

Ainsi, il sera procédé, tel que décidé, à la libération d'une zone de 200 mètres autour de l'aéroport. La première phase débutée le 20 janvier 2020 a concerné la couronne Nord de l'aéroport et une emprise de 50 mètres comportant des fermes et des habitations mitoyennes à la clôture dudit aéroport. La seconde phase portant sur la zone qui s'étend sur 150 mètres de largeur à l'Est de la piste d'atterrissage, à partir de la limite des 50 mètres de la phase 1, aura lieu au mois de mars 2020.

6- Au titre du ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le ministère du Plan et du Développement et le ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes ;

Le Conseil a adopté une communication relative aux principaux résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERIESI 2017-2018), volet emploi.

L'ERIESI a été initiée par l'UEMOA en vue d'améliorer, notamment les statistiques sur l'emploi et le secteur informel. En Côte d'Ivoire, l'opération ERIESI 2017-2018 a eu plus précisément pour objectif de déterminer la répartition de la population en âge de travailler, de produire les principaux indicateurs du marché du travail et d'apprécier leur évolution.

Il ressort de cette enquête que la population en âge de travailler, constituée de la main d'œuvre et de la population hors de la main d'œuvre, s'élève à 13,6 millions de personnes, soit 55,5% de la population totale estimée à 24,6 millions d'habitants. La main d'œuvre est estimée à 8 millions de personnes, soit 58% des personnes en âge de travailler. Elle comprend une population en emploi de 7,6 millions de personnes, représentant 96,7% de la main d'œuvre.

Aussi, tenant compte des recommandations de ladite étude, le Conseil a instruit le Ministre chargé de l'Emploi et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de renforcer les initiatives de création d'emplois décents en cours et de mettre un accent particulier sur la transition de l'économie informelle vers l'économie régulière.

7- Au titre du Ministère de la Promotion de la Riziculture, en liaison avec le Ministère des Affaires Étrangères, le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre,



PHOTO : HONORÉ BOSSON

chargé du Budget et du Portefeuille de l'État ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation, en Côte d'Ivoire, de la 8e Assemblée Générale de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD).

Lancée en 2008 à l'initiative de l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (ARGRA), la CARD est une plateforme de coordination et de facilitation des investissements dans le domaine de la riziculture avec pour objectif de doubler la production rizicole dans les pays d'Afrique au sud du Sahara à l'horizon 2030.

Le Conseil a donné son accord pour l'organisation en Côte d'Ivoire de la 8e Assemblée Générale de la Coalition, qui se tiendra du 03 au 05 juin 2020 à Abidjan.

8- Au titre du ministère de la Ville, en liaison avec le ministère des Affaires Étrangères, le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le ministère du Plan et du Développement, le ministère des Transports, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, le ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, le ministère de la Culture et de la Francophonie, le ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, le ministère

de l'Environnement et du Développement Durable, le ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, le ministère du Commerce et de l'Industrie, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de la Coordination des Grands Projets, le ministère de la Communication et des Médias, le ministère de l'Hydraulique et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'adoption de la Politique Nationale de la Ville.

La Politique Nationale de la Ville vise à répondre durablement au défi d'une urbanisation maîtrisée, à travers des réponses concertées, novatrices et prospectives. Plus spécifiquement, le document de Politique Nationale de la Ville organise le cadre normatif global des villes ivoiriennes à l'horizon 2030, ainsi que les conditions d'une mise en œuvre adaptées aux spécificités du pays. Ce document de stratégie est élaboré autour de trois (03) axes majeurs, à savoir le renforcement de la gouvernance en faveur de la ville, la promotion de villes productives, inclusives, intelligentes, vertes et résilientes, et le renforcement des capacités et des savoirs des gestionnaires urbains.

À cet effet, il fixe les éléments structurants de la stratégie nationale, détermine les moyens financiers et humains à déployer et précise les modalités de suivi-évaluation.

9-Au titre du ministère de la Femme, de la Famille et

de l'Enfant, en liaison avec le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État;

Le Conseil a adopté une communication relative à la célébration de la Journée Internationale de la Femme, (JIF 2020).

L'édition 2020 de la JIF se déroulera le 07 mars 2020 dans la Commune d'Anyama sous le thème « La promotion de la femme en Côte d'Ivoire, un atout pour une paix durable ». Ce thème réaffirme la volonté du Gouvernement de mettre en avant le rôle de la femme dans le processus de construction, de maintien, de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

La cérémonie de lancement de la JIF 2020 aura lieu le jeudi 20 février au Palais de la Culture de Treichville sous la présidence de la Grande Chancelière de l'Ordre National et la présence effective de la Première Dame, Mairaine statutaire de cette célébration.

10-Au titre du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, en liaison avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'Économie numérique et de la Poste, le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, le Ministère de la Promotion des PME et le Secrétariat d'État auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargé de l'Autonomisation des Femmes ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation du Projet régional pour les femmes entrepreneurs dénommé « 50 millions de femmes africaines ont la parole » (50MAWSP). Lancé en 2017 par la Banque Africaine de Développement (BAD), en partenariat avec plusieurs organisations économiques et financières africaines dont la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO), ce projet, prévu sur trois (03) années, porte sur la création d'une plateforme technologique pour améliorer les capacités d'accès à l'information et au financement d'environ 50 millions de femmes africaines et les mettre en réseau avec des institutions ou partenaires qui pourraient les soutenir.

En Côte d'Ivoire, l'équipe-pays est composée de représentants du secteur privé, de la société civile et du secteur public, qui auront à charge notamment de mobiliser, sur la période impartie au projet, environ deux millions de femmes entrepreneurs ivoiriennes pour leur inscription et l'exploitation de la plateforme.

11- Au titre du Secrétariat d'État au Renforcement des Capacités, en liaison avec le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État;

Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation du « Projet d'élaboration de la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités ».

Ce projet répond à la volonté du Gouvernement d'adapter continuellement les capacités tant institutionnelles, organisationnelles qu'humaines aux évolutions du contexte mondial, ainsi qu'à la croissance et à la variation des besoins nationaux de façon à améliorer et à accélérer la mise en œuvre des réformes de transformation structurelle de l'économie nationale.

Ce document de politique permettra d'identifier précisément les capacités nationales et d'évaluer les besoins de capacités à satisfaire, de définir les axes prioritaires d'intervention, de formuler les stratégies et de définir un plan d'action pour renforcer les capacités nationales.

Fait à Abidjan, le 19 février 2020

SIDI TIÉMOKO TOURÉ
MINISTRE DE LA COMMUNICATION
ET DES MÉDIAS,
PORTE-PAROLE
DU GOUVERNEMENT
porteparolat@communication.gov.ci

Côte d'Ivoire - Système des Nations unies Amadou Soumahoro et Philippe Poinot revisitent la coopération

La président de l'Assemblée nationale a reçu la visite du coordonnateur résident du système des Nations unies en Côte d'Ivoire à l'Hémicycle, le 19 février.

Le Coordonnateur résident du système des Nations unies en Côte d'Ivoire, Philippe Poinot, a été reçu hier par le président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, au siège de l'hémicycle ivoirien au Plateau. A la suite de cette visite d'une dizaine de minutes, le fonctionnaire onusien a confié à la presse que les échanges avec son hôte ont tourné autour de la coopération entre l'institution qu'il représente et la Côte d'Ivoire. Selon Philippe Poinot, il a été question d'améliorer cette relation vieille de plusieurs années qui porte sur les domaines de l'économie, l'humanitaire, des droits de l'homme, du social... « Nous avons échangé sur les enjeux et défis à venir qui se présentent pour la Côte d'Ivoire », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter qu'au cours de cet entretien, en présence de quelques-uns de leurs collaborateurs, ils ont aussi planché sur les possi-



Les deux autorités ont longuement échangé sur les possibilités d'accroître les relations entre la Côte d'Ivoire et l'organisation mondiale. (PHOTOS - DR)

bilité d'accompagner la Côte d'Ivoire dans « sa marche en avant ». Par ailleurs, le Coordonnateur résident du système des Nations unies a fait

savoir qu'il a eu une séance de travail, ce même jour, avec la Présidente du Conseil national des droits de l'homme (Cndh) en vue

de renforcer l'action des structures sous sa tutelle en Côte d'Ivoire ■

HERVE ADOU

Élection présidentielle Emmanuel Essis appelle Grand-Lahou à voter "les bilans"



Le coordonnateur régional Rhdp du Grand pont.

Emmanuel Essis Esmel, ministre auprès du Premier ministre chargé de la Promotion de l'investissement privé était, hier, à Grand-Lahou. Il y a animé un mini meeting. Face à une population composée de jeunes, de femmes, de chefs coutumiers et même de guides religieux, au domicile du coordonnateur associé de son parti, il a abordé diverses questions, notamment le choix du candidat durant le scrutin du 30 octobre prochain. En attendant de revenir, selon lui, au moment indiqué pour en débattre, le coordonnateur régional du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) a appelé "ses parents" à faire des choix judicieux dans les urnes, en s'appuyant sur le bilan des différents candidats qui seront en lice. « En se référant à la configuration politique actuelle, nous pouvons affirmer que chacun a gouverné ce pays et a géré ses ressources. L'élection de 2020 sera donc le moment pour chacun de faire le bilan de ses réalisations parce que lorsqu'on gouverne, c'est pour développer les régions afin de sortir les populations de la misère », fait-il savoir à l'assemblée. Avant d'inviter à « voter les bilans », cette année.

Emmanuel Essis, tout en rappelant que les chefs de villages ne sont pas des politiciens, soutient qu'ils doivent tout de même être sensibles à la chose politique durant ces joutes. En tant qu'auxiliaires de l'administration, ils doivent, précise-t-il, agir en bonne

intelligence avec les cadres de la région pour aider les populations à faire le choix du développement et du vivre-ensemble.

Aussi, vu que la région est confrontée à quelques problèmes de personne au niveau du parti, il a souhaité une grande rencontre le 28 février à Lopouh (Dabou) ; rencontre qui réunira toutes les têtes couronnées de Dabou, Jacqueville et Grand-Lahou pour, dit-il, laver le linge sale en famille et parler le même langage. « Car c'est ensemble que nous sommes forts », rappelle-t-il.

Le coordonnateur régional du Rhdp a, entre autres, profité de l'occasion pour inviter à tourner le dos aux actions pouvant semer le trouble au sein du groupement politique dans la région. C'est pour cela qu'officiellement, il informe que le coordonnateur associé du parti, à Grand-Lahou, reconnu par les instances est Serge Bombo. Ce dernier, soutient le ministre, travaille en parfaite symbiose avec plusieurs autres cadres dont le nouveau Président du conseil d'administration (Pca) de la Rti, Aka Sayé Lazare, les organisations de jeunesse, des femmes et des enseignants de Grand-Lahou.

Par ailleurs, Essis Esmel s'est voulu rassurant quant à la situation du pays qui, pour certains, est inquiétante. Selon lui, octobre 2020 se déroulera sans heurt comme octobre 2015 parce que c'est la promesse faite par le Président Alassane Ouattara. « Et ce que Ouattara dit, il l'accomplit », a-t-il conclu ■

H. ADOU

Cohésion sociale

Le 4Pcp-Rhdp s'engage à la consolidation de la paix

Le mouvement 4 points cardinaux pour la paix (4Pcp) veut contribuer au renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Son président, Cissé Lassana, a pris hier l'engagement de rencontrer tous les acteurs politiques ivoiriens afin de leur délivrer un message de paix pouvant garantir une parfaite quiétude entre les populations, lors d'une cérémonie à la rue Lepic, à Cocody. Il a précisé que l'objectif principal de son mouvement est de contribuer à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale prônée par le Rhdp.

Cissé Lassana a également expliqué que son action consistera « à sensibiliser et à former les leaders communautaires et religieux aux enjeux de la cohésion sociale, au respect des droits de l'humain et des valeurs démocratiques ». Dans cette perspective, il a



Le président du mouvement 4Pcp, Cissé Lassana (au micro), a salué les actions du Chef de l'Etat.

annoncé la mise en place des clubs de droits de l'homme et de veille dans chacune des 31 régions. « Vous devriez rejoindre massivement le 4Pcp-Rhdp pour qu'ensemble nous agissions pour garantir la paix », a-t-il lancé à l'endroit des jeunes qui avaient pris d'assaut la

salle de la cérémonie. Par la suite, il a marqué son adhésion totale aux idéaux et actions de la formation politique des houphouëtistes. Pour lui, le Chef de l'Etat, par ailleurs président du Rhdp, « est sans conteste, l'architecte du 2e miracle ivoirien. Avec lui, nous allons montrer

à l'ensemble du peuple ivoirien et du monde que la paix est possible, qu'elle n'est pas un mirage, mais un bien tangible, concret que nous pouvons contribuer à bâtir et à consolider grâce à notre engagement personnel et solidaire » ■

KANATÉ MAMADOU

Autonomisation des jeunes

30,7 millions de F Cfa pour 63 porteurs de projets au Plateau

L'opération " Agir pour les jeunes 2" continue de se déployer à Abidjan et à l'intérieur du pays.

L'opération nationale de financement de projets dite "Agir pour les jeunes 2" continue de tisser sa toile dans le pays, et particulièrement dans le district d'Abidjan. Après Yopougon, Attécoubé, Treichville, Marcory, Abobo et Adjamé, c'était hier au tour du Plateau d'accueillir les équipes du ministère de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes (Mpjej). 63 jeunes de la commune ont, à l'occasion d'une cérémonie organisée à cet effet, reçu des chèques d'un montant global de 30,7 millions de Fcfa. Les bénéficiaires, qui ont reçu des prêts allant de 100 000 à 1 000 000 de Fcfa, vont mener des activités génératrices de revenus



Le ministre Marcel Amon Tanoh a exhorté les jeunes porteurs de projets à rembourser les prêts dans le délai. (PHOTOS : DR)

dans les domaines du commerce, du transfert d'argent et des services.

Myss Belmonde Dogo, secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation des femmes, marraine de la cérémonie, s'est félicitée du quota de 41 % accordé aux femmes à l'étape du Plateau. Elle a fait savoir que ce sont 248 jeunes de la commune qui seront pris en compte pour une enveloppe totale de 111,6 millions de Fcfa pour le prochain volet de financement en juin 2020.

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, président de la cérémonie, a plaidé pour la réduction, pour les prochaines échéances, du taux de remboursement des sommes accordées aux jeunes porteurs de projets, qui sont actuellement de 10,5 %. Il a exhorté les bénéficiaires à faire fructifier leurs projets afin de rembourser les prêts de façon diligente et dans le délai requis d'un an ■

GERMAIN GABO

Développement socio-économique

Des anciens de la diaspora ivoirienne se mettent au service de la nation



Les membres de Diaspora One veulent faire bénéficier leurs expériences acquises à l'étranger à la Côte d'Ivoire.

L'association « Diaspora One » a procédé au lancement de ses activités récemment à Abidjan.

Cette plateforme qui regroupe des Ivoiriens ayant vécu à l'étranger, se réclamant acteur de la société civile, compte à ce titre participer pleinement à la vie de la nation. C'est ce qui est ressorti du discours d'Abdoulaye Touré, président du comité ad hoc, qui, à l'occasion, a présenté sa vision. « Cette plateforme constituée d'hommes et de femmes veut agir sur la préservation des acquis de paix, de stabilité et de développement socio-économique de la Côte d'Ivoire. Nous voulons nous mettre résolument au service du pays à travers des actions de développement », a-t-il expliqué. Selon lui, « Diaspora One » est un creuset de réflexion et d'action pour une Côte d'Ivoire en paix et tournée vers l'émergence telle que prônée et mise en œuvre par le Président Allassane Ouattara. Qui, à l'en croire, est celui qui a relevé le pays après les troubles sociaux, politiques et militaires. « Notre pays connaît depuis quelques années une renaissance sociale et économique dont les effets, palpables, sont reconnus tant au niveau national, régional qu'interna-

tional », a renchéri Abdoulaye Touré, avant de dédier la mission de Diaspora One. « Nous entendons donc, d'une part, œuvrer sans relâche à la préservation des acquis socio-économiques ayant impacté positivement la vie des populations ivoiriennes et d'autre part créer un cadre de rassemblement des Ivoiriens ayant vécu à l'étranger et qui ont à cœur de mettre au service de la Côte d'Ivoire leurs expériences acquises ailleurs. In fine, nous voulons consolider la cohésion sociale en vue des prochaines élections présidentielles », a-t-il indiqué. Pour ce faire, il a lancé un appel à l'ensemble des acteurs politiques, à la jeunesse, à cultiver l'amour de la mère patrie, à œuvrer pour une stabilité socio-politique durable, à la cohésion sociale et la paix en Côte d'Ivoire, au civisme et à l'avènement de l'Ivoirien nouveau, respectueux des valeurs de la Devise nationale « Union-discipline-Travail ». Toutefois, il a indiqué que pour faire valoir ses idéaux, « Diaspora One » entreprendra bientôt une série d'échanges avec les couches sociales du pays dont le premier acte consistera en sa rentrée solennelle dans ce mois de février ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Centre régional des œuvres universitaires d'Abidjan

Une étudiante ivoirienne élue Miss francophonie



Les meilleurs agents et étudiants du Crou A1 ont été distingués par le directeur général Jean Blé Guirao.

Jean Blé Guirao, le directeur général du Centre régional des œuvres universitaires d'Abidjan (Croua-1), a attribué mardi deux importants prix à l'occasion de la cérémonie de distinction des meilleurs agents et étudiants de l'année 2019. Une cérémonie couplée avec la présentation des vœux des membres de cet espace universitaire à leur directeur général. A la faveur de cet événement, le prix spécial Albert Mabri Toikeusse est revenu à l'étudiante en Licence 2 de mathématique info, Bazeho Brigitte, qui a été élue Miss Francophonie. En cette année 2020, au moment où l'organisation fête ses 30 ans, le Dg du Crou a manifesté sa joie de voir une de ses étudiantes élevée à ce top niveau. « Nous venons de faire la conférence des

œuvres francophones à Abidjan, dont la Côte d'Ivoire assure la présidence. J'ai été heureux que ce soit une des étudiantes de nos universités qui soit élue Miss », a exprimé Blé Guirao. Concernant le personnel, le super prix a été décroché par Adou Nicole, meilleure directrice de cité. Trois agents des différentes directions ont été primés. Ils ont reçu chacun un trophée et une enveloppe. Pour cette année 2020, Blé Guirao veut un travail de qualité et il l'a signifié à ses hôtes. Il ne veut plus d'agents absents à leurs postes de travail. Pour lui, au Crou, tout doit se faire dans la célérité. Des étudiants, il en attend de même. « Ils sont à l'université pour leurs diplômes, les parents ont investi depuis de nombreuses années, l'Etat prend le relais à travers d'importants investissements, afin qu'ils

puissent assurer la relève demain », a-t-il confié.

Un cadre permanent d'échange et de concertation

Le Dg du Crou a rappelé qu'à son arrivée, il y avait plusieurs organisations d'étudiants, avec lesquels il a décidé de créer un cadre permanent d'échange et de concertation ; afin de faciliter la communication. Sur ce point, Blé Guirao a remercié les étudiants pour leur adhésion à son idée, bien que tout ne soit pas encore parfait. « Il y a des choses à revoir, mais tout commence par un rêve. Nous avons rêvé d'établir le pont entre vous et nous, parce que le problème entre vous et les autorités d'ailleurs, c'était le manque de communication, le manque d'une oreille attentive, et pour vous, la grève était un instrument

de pression », a-t-il relevé. Il a salué à ce propos l'existence d'une plateforme qui fait circuler les informations à toute heure de la journée et même la nuit ; et a promis aux étudiants qu'en 2020, les choses seront meilleures. Car le Chef de l'Etat, Allassane Ouattara, souhaite que les Crou redeviennent comme au temps du Président Félix Houphouët-Boigny. Pour Jean Marie Loucou, porte-parole du Cadre permanent d'échange et de concertation (Cpec) et Alla saint Clair, le secrétaire général de la Fédération étudiante et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), Blé Guirao honore le titre de directeur général du Crou d'Abidjan, et les étudiants le perçoivent.

« Tous les mouvements et associations ont toujours profité de votre temps. Vous êtes un homme qui travaille ; à chaque situation, vous trouvez un temps d'échange avec les représentants des étudiants », a affirmé le dernier cité.

En reconnaissant cependant que beaucoup reste à faire. Et d'indiquer que tous les étudiants sont à la disposition du Dg du Crou pour que 2020 soit une année avec moins de remous sociaux. Sanogo Seydou, le président du comité d'organisation de l'événement, a fait le point sur le déroulé des activités culturelles et la vie associative pour l'exercice 2019, durant lesquelles le Crou a remporté plusieurs médailles d'or et des trophées ■

MARIE-ADELE DJIDJE

Performances économiques, Ps-Gouv, actualité politique ...

Amadou Gon Coulibaly face à la presse ce matin

Le Premier ministre, chef du gouvernement, s'entretiendra aujourd'hui, à partir de 11 heures, avec les journalistes nationaux et internationaux.

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly anime ce matin à 11 heures, à l'auditorium de la Primature au Plateau, une conférence de presse. Le chef du gouvernement se prononcera certainement sur les acquis et les perspectives en matière de développement social et économique de la Côte d'Ivoire et abordera des questions d'actualité. La Côte d'Ivoire se porte très bien sur le plan macro-économique avec une croissance du Pib réel de 7,5% en 2019. Cet indicateur, selon la Banque mondiale, pourrait rester au-delà de 7% sur la période 2020-2021. Aussi, le pays enregistre des performances inégalées en matière de production agricole avec des records dans la production de cacao et de noix de cajou. Sans oublier les ni-



Le Premier ministre, chef du gouvernement, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État.

veaux de la dette intérieure et extérieure et du déficit budgétaire en baisse continue.

Le Premier ministre abordera toutes ces questions d'ordre économique, mais parlera aussi et surtout du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv 2019-2020). En effet, doté d'une enveloppe de 1000 milliards de F Cfa, ce plan devrait permettre à tous les Ivoiriens de ressentir dans leur quotidien les fruits de la croissance économique de leur pays. Amadou Gon Coulibaly devrait faire un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de ce programme et en dressera les perspectives.

Enfin, le chef du gouvernement pourrait mettre l'accent sur les questions d'actualité, notamment économique, politique et sanitaire.

FAUSTIN EHOUMAN

Promotion des Pme Le comité de gestion du Fonds de garantie installé



Le ministre de la Promotion des Pme, Félix Anoblé (à gauche), remettant le document des charges au président du Comité de gestion du Fonds de garantie aux Pme, Marcelin Zinsou. (Dr)

Le Comité de gestion du Fonds de garantie des crédits aux Pme adopté par le gouvernement, le 8 janvier, a été officiellement installé le 18 février au cabinet du ministre de la Promotion des Pme, au Plateau, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre Félix Anoblé. Félicitant tous ses collaborateurs pour le travail abattu qui a abouti à l'adoption du fonds ainsi que la mise en place du comité de gestion, le ministre leur a rappelé la mission qui les attend.

« Je compte sur vous pour que d'ici fin 2020, nous ne parlions plus de difficultés d'accès des Pme de Côte d'Ivoire aux financements, mais plutôt du modèle ivoirien de succès stories de Pme et de champions nationaux grâce au fonds de garantie », leur a-t-il lancé, assurant de son entière disposition à faciliter le travail du comité. « C'est d'ailleurs pourquoi je n'ai pas hésité à écrire au Premier ministre ainsi qu'au ministre de l'Économie et des Finances pour qu'une partie de la taxe spéciale d'équipement collectée sur les entreprises soit reversée au fonds de garantie. Cela permettra d'assurer la durabilité de ses ressources en vue d'accompagner le plus grand nombre de Pme dans l'accès au

financement, sans distinction d'appartenance à une organisation professionnelle », a-t-il argué.

Le comité de gestion du fonds comprend six membres et est présidé par le conseiller technique du ministre, Marcelin Zinsou. Composé de membres de l'administration publique et du secteur privé, ce comité se réunira une fois par mois.

Créé par la Loi n°68-346 du 29-07-1968 et organisé par le décret n°2020-18 du 8 Janvier 2020, le Fonds de garantie des crédits aux Petites et moyennes entreprises (Fgpm) a pour but de garantir auprès des banques les crédits sollicités par les Pme ivoiriennes (entreprise dont le capital est détenu à plus de 50% par un Ivoirien) et d'apporter les cautions nécessaires à ces entreprises pour les marchés publics. Le Fonds de garantie a donc pour ambition de régler durablement le problème de l'accès aux crédits bancaires par les Pme, aux marchés publics, à l'affacturage et à l'exportation. Mille Pme par an au minimum sont visées par ce dispositif qui devra d'ici à fin 2020 permettre d'atteindre une création de plus de 10 000 emplois.

F. EHOUMAN

Lutte contre la contrefaçon

La Côte d'Ivoire et la France renforcent leur coopération



Echange de paraphe entre Brou Michel Gabriel, président du Conseil national de lutte contre la contrefaçon (Cncl) et le sénateur Richard Yung, président du Comité national anti-contrefaçon (Cnac), en présence du ministre Souleymane Diarrassouba.

La Côte d'Ivoire et la France entendent renforcer leur coopération en matière de lutte contre la contrefaçon. Les deux parties ont signé le 18 février au Plateau un accord d'assistance mutuelle. Brou Michel Gabriel, président du Conseil national de lutte contre la contrefaçon (Cncl), représentant la partie ivoirienne et le sénateur Richard Yung, président du Comité national anti-contrefaçon (Cnac),

représentant la partie française ont signé le document en présence du ministre du Commerce et de l'Industrie Souleymane Diarrassouba. La convention entre les deux parties devrait permettre d'accroître les échanges d'informations et les bonnes pratiques en matière de lutte contre la contrefaçon des comités et des pays respectifs. Elle entend également favoriser la mise en place de formations techniques et de

campagnes de sensibilisation à l'attention du public, de promouvoir l'exemple du Comité ivoirien et travailler ensemble à la création de comités analogues dans les pays d'Afrique subsaharienne. « Ce partenariat contribue à donner un nouvel élan à la lutte contre la contrefaçon. Il va contribuer à encadrer la qualité des flux physiques entre la Côte d'Ivoire et la France », s'est félicité le ministre.

Brou Michel Gabriel, à l'occasion, s'est félicité de la signature de cette convention qui va permettre au Cncl de « mieux assurer sa mission ». Tout en relevant « la croissance exponentielle » que connaît la contrefaçon et les difficultés liées à la sensibilisation de l'opinion publique sur ce phénomène, Richard Yung a traduit la nécessité de renforcer la coopération entre les États.

ANOH KOUAO



APPUI À LA FORMATION AGRICOLE :

MITSUBISHI CORPORATION, PARTENAIRE DU GROUPE OLAM, OFFRE DES BOURSES À 14 ÉTUDIANTS

14 étudiants de l'Ecole Régionale d'Agriculture du Sud de Bingerville (ERA-Sud) viennent de bénéficier d'une bourse d'études dans ledit établissement, de la part de Mitsubishi Corporation. La cérémonie de remise officielle de ces bourses qui s'élèvent cumulativement à 5,2 millions de F Cfa, s'est déroulée, le 18 février, à la salle des fêtes de l'Era-Sud, en présence des étudiants, du corps professoral, des plus haut responsables de l'établissement et de représentants du groupe Olam, cheville ouvrière de cet heureux partenariat entre Mitsubishi Corporation et l'établissement bénéficiaire.



En effet, partenaire clé la société japonaise dans le domaine agricole, mais également partenaire de longue date de l'ERA-Sud, Olam a facilité l'octroi de ces bourses. M. Augustin Appetey, Directeur des investissements à Olam, qui a représenté la société à la cérémonie, est revenu sur la vision qui sous-tend la politique et l'action de la multinationale singapourienne. « L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent des piliers de l'économie ivoirienne, mais aussi de nos activités à Olam. Le groupe est engagé auprès de l'Era-Sud pour relever ensemble les défis du secteur agricole afin de répondre aux besoins des producteurs, des coopératives et de tous les autres acteurs qui interviennent dans cette chaîne d'approvisionnement, tout

en assurant la qualité et la durabilité des produits cultivés dans un environnement protégé (...) Cette cérémonie de remise de bourses par Mitsubishi Corporation est une occasion de regarder le chemin parcouru, mais aussi un moment privilégié pour se projeter dans l'avenir», a-t-il déclaré. En effet dans le cadre du partenariat avec cette école, Olam offre des stages aux diplômés, qui aboutit à une offre d'emploi.



C'est depuis le 11 septembre 2019 que Mitsubishi Corporation et l'Era-Sud sont partenaires, un protocole d'accord de partenariat ayant été signé ce jour-là entre les deux parties. A en croire Berthé Onagna, directeur général de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) qui chapeaute l'ERA-Sud, ces bourses, fruit de ce partenariat, viennent régler un problème réel. Il était d'autant plus heureux que le geste de Mitsubishi s'inscrit parfaitement dans la vision de l'institut qui a décidé de faire du Partenariat Public-Privé un axe majeur de son développement, et ce dans le droit fil de la politique menée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. « Le coût de la formation ici est un peu lourd pour certain ménages. C'est pourquoi nous sommes très heureux et fiers de cette action de Mitsubishi Corporation qui offrira la possibilité à des étudiants d'être formés en toute régularité. Mais aussi, parce que ce geste s'inscrit

parfaitement dans notre vision. En effet, les acteurs du secteur privé ont toute leur place dans notre quête de solutions pour le développement du secteur agricole, notamment sur les segments de la formation et la recherche », s'est-il félicité en espérant que le nombre des étudiants bénéficiaires soient rehaussés sur les prochaines donations.



Le Directeur Général de Mitsubishi Corporation, Hiroharu Okamoto, s'est lui aussi félicité de cet aboutissement du partenariat avec l'Era-Sud. Surtout que la sélection des bénéficiaires s'est faite également sur la base de l'excellence. Il a souligné l'intérêt que son groupe accorde à la formation. Avant l'ERA-Sud, les universités Félix Houphouët-Boigny et Nangui Abrogoua avaient également bénéficié de bourses d'études de la part de Mitsubishi Corporation.



FAUSTIN EHOUMAN

Guichet unique du foncier

Bruno Koné : "Nous nous assurons que les usagers sont bien accueillis et servis"

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme a visité hier les locaux du Guichet unique du foncier (Guf) et le Centre d'appel de son département à la Cité administrative.

Le Guichet unique du foncier (Guf) et le Centre d'appel du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme

situés à la Cité administrative au Plateau ont reçu le 19 février la visite du premier responsable du maroquin sus-

Koné, qui a dit être allé s'assurer de leur bon fonctionnement. « Nous nous assurons que les usagers sont bien accueillis et servis. Parce

que ces services sont les premiers à être en contact avec les usagers. Il est donc important qu'ils permettent aux populations de comprendre



COMMUNIQUE

DEPOT DE DEMANDES D'HABILITATION DES CABINETS DE FORMATION

Le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle informe de **l'ouverture de la 1^{ère} campagne de dépôt des demandes d'habilitation, du 03 au 28 février 2020**, délai de rigueur.

Pour un traitement efficace des dossiers, vous êtes invités à déposer vos demandes dans le délai imparti, auprès de toutes nos représentations.

Les dossiers sont recevables du lundi au vendredi de 8h à 12h.

LE SECRÉTAIRE GENERAL

FDFP – Siège

20 BP 1068 Abidjan 20 • Maison de la Formation, Bd Giscard d'Estaing.

N° Standard GI : 21 75 05 05 – N° Standard Dpt GE : 21 75 05 39 – N° Standard Dpt PME/PA : 21 75 05 48
N° Standard Dpt DDL : 21 75 05 80 – N° Fax : 21 75 05 95

Abengourou : 79 34 41 76 – Korhogo : 79 19 06 68 – Bouaké : 79 19 18 84 - Daloa : 79 19 12 70

San Pedro : 79 19 16 41 – Grand Bassam (Maison de l'Apprenti) : 79 19 28 12 – Man : 97 16 50 66

www.fdfp.ci



Le ministre s'est fait expliquer le fonctionnement de chacune des structures visitées...

ce premier contact que nous sommes à leur disposition et soucieux de les satisfaire », a déclaré Bruno Koné au terme de la visite des deux structures. Le ministre a tenu à s'assurer également que chacun de ses collaborateurs perçoit le prix qu'il attache à la qualité du service, mais aussi aux conditions de travail de ses collaborateurs. C'est pourquoi, il a recensé les différentes préoccupations à l'effet d'y apporter des solutions dans les plus brefs délais. Il entend faire en sorte que la qualité des prestations et des services à l'usager soient les meilleurs possibles dans l'ensemble des démembrements du maroquin dont il a la charge. En outre, Bruno Koné est allé voir comment les structures visitées se préparent à parti-

ciper à l'animation de la plateforme commune qui va réunir les services de son département et d'autres appartenant à des institutions publiques et privées impliquées dans la gestion des questions de construction, de logement et d'urbanisme. Surtout qu'à terme, il s'agit d'aller vers la dématérialisation quasi-totale de l'ensemble des procédures. Par ailleurs, Bruno Koné s'est félicité de ce que la nouvelle loi relative au contrat de bail d'habitation commence à faire son effet. D'autant plus que « l'on entend de moins en moins parler des nombreux mois de caution et d'avance qui étaient exigés par les locataires à l'endroit du locataire » ■

ABOUBAKAR BAMBA



... et il a donné des instructions à ses collaborateurs.

Protection des zones marines et côtières

L'État s'engage à conserver 10% de ses ressources en 2020

Le ministre en charge de l'Environnement a fait ce pari le 17 février, à l'occasion de la cérémonie de restitution de la création de la première aire marine protégée du pays.

A l'initiative du ministre de l'Environnement et du développement durable, la cérémonie de restitution des résultats de la mission de Grand-Béréby, visant à créer la première aire marine protégée de Côte d'Ivoire, a eu lieu le 17 février, à la salle de conférence dudit ministère, au Plateau. Les partenaires techniques, le secteur privé ainsi que les membres du Groupe de travail national pour la création des aires marines protégées en Côte d'Ivoire y ont pris part. A cette occasion, le ministre de l'Environnement et du développement durable, Pr Joseph Séka Séka, a fait savoir que la Côte d'Ivoire, État-partie à la Convention sur la diversité biologique (Cdb), s'est engagée à conserver en 2020, 10% de ses zones marines et côtières.

Ce, au regard de la façade maritime qui subit de fortes pressions ayant pour conséquences, entre



Photo de famille du Pr Joseph Séka Séka (au centre) des participants à l'issue de la rencontre. (PHOTOS:DR)

autres, la dégradation des habitats des espèces marines, la détérioration de la qualité de l'eau.

Aux membres du Groupe de travail national pour la gestion du processus de création des aires marines

protégées en Côte d'Ivoire, créé en 2013, le ministre a demandé d'obtenir des résultats probants à l'issue de

cette rencontre en termes

d'impact positif, durable aussi bien sur les populations que sur la préservation de l'environnement. «Vous avez toute notre confiance et nos encouragements dans l'accomplissement de cette mission pour le bien-être de notre génération, mais surtout pour celui des générations futures», a encouragé le Pr Joseph Séka Séka.

Pour sa part, Abou Bamba, secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan, a souligné l'importance de la création d'une aire maritime protégée (Amp). «Elles (ces aires) présentent un intérêt touristique, culturel, écologique et halieutique. Partout où des réserves sous-marines interdites à la pêche ont été créées, le nombre de poissons, mais surtout leur taille et capacité à se reproduire ont augmenté», a confié Abou Bamba.

EMELINE P AMANGOUA

Secteur du Btp

Un forum sur les innovations technologiques du 9 au 12 mars

Innovation des technologies de construction du Btp et la gestion de l'entreprise à l'heure de la digitalisation en Côte d'Ivoire. Tel est le thème du forum prévu du 9 au 12 mars prochain, à la Caïstab au Plateau, à l'initiative de la Confédération des Pme/Pmi du Bâtiment et des travaux publics (Btp) de Côte d'Ivoire. L'information a été livrée récemment par Soro Doté, président de ladite confédération, au cours d'une conférence de presse organisée à Adjamé. Selon lui, ce forum, le tout premier du genre en Côte d'Ivoire, se veut un cadre de formation, d'information et de sensibilisation des Petites et moyennes entreprises (Pme). «Ce sera également un forum de partage des nouvelles technologies de construction et de gestion d'une entreprise de construction», a-t-il expliqué.

Le président de la confédération des Pme/Pmi du Bâtiment et des travaux publics



Soro Doté président de la Confédération des Pme/Pmi du Bâtiment et des travaux publics (Btp) de Côte d'Ivoire.

(Btp) de Côte d'Ivoire a souligné que des spécialistes seront présents à ce rendez-vous pour parler des innovations dans le secteur du Btp. «Couplée à ce forum, une caravane sera organisée dans les 31 régions de la Côte d'Ivoire», a affirmé Soro Doté. Il a ajouté que cette caravane sera aussi l'occasion de promouvoir les lois et décrets qui ont été pris en vue d'améliorer les conditions de vie des Pme et des entreprises artisanales. Le président de la Confédération a informé

que le forum bénéficie de l'appui du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly qui a instruit le ministère des Pme à l'effet d'accompagner cette initiative. «La Confédération des Pme/Pmi du Btp-Ci entend organiser ce forum et cette caravane chaque année», a-t-il poursuivi. Soro Doté a aussi souligné que les Pme du Btp, faut-il le noter, font face à certains nombres de défis. Au niveau de l'administration, il s'agit notamment du nouveau Code des marchés publics, des logiciels du Trésor public, des financements et garanties auprès des banques et de la quote-part des marchés publics. Au niveau de la technologie de construction, les Pme doivent désormais compter avec la construction écologique et sa transformation, les drones, la robotique et les matériaux innovants dans la construction et dans le bitume.

CASIMIR DJEZOU

Charles NOKAN
De l'Académie des sciences, des arts, des lettres d'Afrique et des diasporas africaines (ASDAD)

3 500 Fcfa

La séparation

“Un chant de départ, un testament”

Disponible en librairie

frat mat le partage des connaissances et des savoirs

Forum du Sénat avec les collectivités territoriales Les obstacles majeurs à une décentralisation réussie ont été identifiés

Les sénateurs ivoiriens militent pour un renforcement du pouvoir décentralisé.

Après deux jours d'intenses travaux, le premier forum sur la représentation des collectivités territoriales s'est achevé le 18 février. De leurs échanges, se dégagent quatre préoccupations essentielles.

Les questions relatives au transfert des compétences aux collectivités territoriales, à l'autonomisation financière des collectivités et à l'unicité de caisse.

Sur ce chapitre, les intervenants ont relevé de nombreuses insuffisances dans la mise en œuvre effective dudit transfert. Une mise en œuvre contrariée, selon eux, par plusieurs facteurs dont le non achèvement du processus d'adoption des textes réglementaires d'application, l'existence de conflits de compétence, la réappropriation par l'État de certaines compétences transférées, l'insuffisance des moyens matériels et financiers d'accompagnement ainsi que les nombreuses difficultés liées au fonctionnement financier des collectivités territoriales. A cet effet, le forum a recommandé la poursuite des réformes en matière de finances publiques, la modification de la loi N°2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert des compétences aux collectivités territoriales, l'adéquation entre le niveau



Les sénateurs ont passé en revue les différents obstacles qui ralentissent la décentralisation. (PH : DR)

de transfert des compétences et celui de l'appui financier de l'État aux collectivités, en vue d'une appropriation et d'un exercice plus efficace des dites compétences par les collectivités.

Au titre de l'autonomie financière, le forum du Sénat avec les collectivités a été également l'occasion de relever des difficultés majeures dans le mode de financement des dites collectivités. Car elles demeurent dépendantes en majorité des subventions de l'État qui restent insuffisantes. A cette insuffisance des subventions, s'ajoute, selon le forum, l'incapacité des collectivités à capter des ressources financières propres susceptibles de supporter leurs charges.

Pour résorber ce problème,

les participants ont recommandé la poursuite harmonieuse des projets de digitalisation de l'administration fiscale et leur exploitation afin d'affecter qualitativement les finances des collectivités. Les participants ont souhaité, en outre, que les réformes en cours, relativement à la question de la dématérialisation fiscale soient accompagnées de mesures énergiques.

En ce qui concerne l'unicité de caisse, le forum a constaté, entre autres, qu'au plan fonctionnel, cette réforme occasionne des lourdeurs administratives et procédurales supplémentaires préjudiciables aux impératifs de célérité, de diligence et de flexibilité qu'exige la prise en charge des besoins sociaux primaires des populations.

Pour ce faire, les participants, tout en comprenant les nécessités de modernisation et d'assainissement des finances publiques, ont recommandé toutefois la tenue à une échelle plus élargie, d'une concertation entre le trésor public et les collectivités territoriales, dans le souci de parvenir à un équilibre entre les nécessités de transparence des finances publiques et une grande flexibilité dans la gestion financière des collectivités.

Après la lecture de ces recommandations, les participants ont souhaité la prise en compte d'un cinquième point qui n'a pas été mentionné dans les documents. Il s'agit de la question du statut des maires. Et principalement l'augmentation de leurs émo-

luments qui restent depuis des années les plus bas, comparativement à ceux des présidents de conseils régionaux et des gouverneurs de district autonome. Leur souhait, c'est que le montant de leurs émoluments qui varie en fonction du nombre d'administrés dans leurs localités, soit stabilisé à un million de FCfa afin de leur permettre de répondre aux innombrables sollicitations des populations. La sénatrice Diaby Makani, vice-présidente du Sénat, qui a représenté le président Jeannot Ahoussou-Kouadio à la clôture des travaux, a félicité les participants qui ont passé en revue les questions liées à la décentralisation et qui repartent avec des idées claires sur la politique en la matière. Selon elle, les

perspectives constituent le plus grand acquis du forum, a-t-elle souligné. Pour elle, les recommandations de ce premier forum ne doivent pas rester lettres mortes.

C'est pourquoi, elle a souhaité l'appui et l'implication des préfets pour la mise en œuvre des actes issus de ces échanges fructueux. Paul Yatta a dit la satisfaction des experts internationaux qui ont été associés aux réflexions. Il a encouragé le Sénat à persévérer dans l'effort et à utiliser le dialogue politique pour faire avancer la décentralisation. Il est revenu à la sénatrice Viviane Zunon Kipré de lire une motion de remerciement à l'endroit du président du Sénat français, Gérard Larcher, pour avoir effectué le déplacement et pour sa contribution notable, concrétisant ainsi l'accord de coopération signé en 2018, à Paris. Quant au sénateur Kouadio Kpili Delphin, il a lu une motion de soutien au président du Sénat de Côte d'Ivoire, Jeannot Ahoussou-Kouadio, dont le leadership a permis d'entretenir un bon climat de travail, pour le rayonnement de l'institution.

Les sénateurs ont réaffirmé leur soutien total au Président Alassane Ouattara pour toutes ses initiatives, à travers une motion lue par la sénatrice Viviane Anikpo.

N'DRI CÉLESTIN

Situation socio-politique

Les religieux appelés à promouvoir le dialogue

Le dialogue est une stratégie de prévention et si nous sommes ici ce jour, c'est pour prévenir contre toute action pouvant entacher la cohésion sociale en Côte d'Ivoire et partant, la sous-région. C'est par ces propos que Leo Vinovezky, ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire, a résumé les deux jours de rencontre (18-19 février) entre guides religieux et hommes politiques, à Azalai hôtel.

En effet, à l'initiative de son institution et ses partenaires, Konrad-Adenauer-Stiftung (Kas) et le Centre de recherche politique d'Abidjan (Crpa), ces ministres des cultes, politiciens et même des guides communautaires et experts se sont retrouvés pour la 3e édition du Dialogue interreligieux. Placée sur le thème « le rôle des religieux en politique », la rencontre



Photo de famille entre les acteurs de la société civile après la rencontre.

a pour but de situer les religieux sur leurs responsabilités dans la vie politique et surtout en cette année élec-

torale. Selon le diplomate israélien, les hommes religieux doivent mettre au centre de leurs

actions le dialogue, rien que le dialogue qui est l'un des moyens sûrs de la conquête de la démocratie. Pour lui,

la liberté religieuse et le dialogue interreligieux sont des libertés humaines fondamentales reconnues par la loi. Il salue donc la parfaite cohésion entre les religions en Côte d'Ivoire et félicite les initiatives de leurs leaders qui tirent la sonnette d'alarme chaque fois que cela est nécessaire.

Au nom de la ministre Mariatou Koné, Séka Michel, directeur de la Solidarité, s'est félicité de la tenue de cette activité et du choix de son thème qui est en parfaite liaison avec l'actualité politique : l'élection présidentielle à venir.

Ainsi, vu l'importance de cet événement, le gouvernement souhaite, dit-il, la contribution de tous les acteurs dont les religieux. Qui ont pour mission, entre autres, de promouvoir la paix intérieure, l'amour, le respect du principe de sa-

cralité de la vie humaine, la tolérance. Fort de toutes ces attributions, il sollicite l'appui des guides religieux pour la création et le maintien d'un environnement social apaisé. Parce que, précise-t-il, « vous êtes des modèles pour vos fidèles dont les hommes politiques. Encadrez-les ».

Florian Karner, représentant résident de la Kas, a invité les religieux à éviter de s'immiscer dans la vie politique. En tant qu'acteurs essentiels de la vie publique en Afrique, les religieux devront, à la suite de cette rencontre, être à même de séparer leur mission de la politique.

Un vœu soutenu par Dr Flan Moquet César, directeur du Crpa, qui n'a pas hésité à les inviter à faire la différence entre leur domaine d'activité et la vie politique.

HERVE ADOU

Infrastructures, nomination des fils de la région

Le royaume du Djuablin exprime sa reconnaissance au Chef de l'État

Une délégation royale de cette région a été reçue dans l'après-midi au petit Palais par le Président de la République.



Le porte-parole, Nanan Amian Kablan, sous l'égide de la reine mère donnant les raisons de leur visite en présence des ministres. (PHOTOS : BOSSON HONORÉ)

La reine-mère du royaume du Djuablin, Nanan Kouacou Koko, à la tête d'une délégation de personnes de la cour royale a échangé, hier, avec le Président de la République, Alassane Ouattara. La rencontre a duré plus d'une heure et a eu lieu au Petit Palais de la Présidence au Plateau, en présence de Pascal Abinan Kouakou et Sian-dou Fofana, respectivement

ministre de l'Emploi et de la Protection sociale et ministre du Tourisme et des Loisirs, fils de la région. Au terme donc de cette entrevue, des représentants du royaume du Djuablin avec le Chef de l'Exécutif, Nanan Amian Kablan Dié II, le porte-parole de la délégation a dit être là pour exprimer leur reconnaissance et gratitude au Président de la République pour non seulement les honneurs et la

considération qu'il ne cesse de manifester à la reine-mère, mais aussi pour les actions de développement qu'il a engagées dans la région du Djuablin pour améliorer les conditions de vie des populations. « Nous sommes venus voir le Président pour lui dire d'abord un grand merci pour tout ce qu'il a fait pour le peuple du Djuablin, à travers la reine-mère et les chefs de villages. Il a beaucoup fait



Accolade entre le Chef de l'État et la reine mère, signe de leur joie de se voir.

le peuple Djuablin et Abbey. Nous voulons parler des infrastructures », a-t-il confié à la presse.

Nanan Amian Kablan Dié II a également fait savoir que leur visite à la première autorité de la Côte d'Ivoire, consistait à lui traduire leurs remerciements pour l'honneur qu'il a fait au Djuablin en nommant ses fils à des fonctions ministérielles afin que ceux puissent apporter leur pierre

à la construction de la nation ivoirienne. « Le Chef de l'État nous a donné des ministres. Vraiment nous sommes venus pour lui dire merci pour cela. Quand quelqu'un fait quelque chose pour toi, il faut être reconnaissant », s'est-il exprimé.

Le vice-Président de la République, Daniel Kablan était à côté du premier des Ivoiriens à la réception de la délégation venue du royaume

du Djuablin. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Acoulé, le ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Bandaman, le ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba ont également pris part à la rencontre. ■

KANATÉ MAMADOU

Droits de l'Homme

Des diplomates s'imprègnent des réalités auprès du Cndh

Le coordonnateur résident du système des Nations unies, Philippe Poinot, l'ambassadeur des États-Unis en Côte d'Ivoire, Richard Keith Bell et une délégation de la Cour de justice de la Cedeao conduite par son président, l'honorable juge Edward Amoako Asanté étaient le mercredi 19 février 2020, au siège du Conseil national des droits de l'homme (Cndh), à Cocody II-Plateaux les Vallons. Ces personnalités ont eu, à tour de rôle, des séances de travail avec la présidente du Cndh, Mme Namizata Sangaré, accompagnée de ses plus proches collaborateurs. Au sortir des échanges, Philippe Poinot a évoqué les sujets abordés. « La présidente et toute son équipe m'ont reçu aujourd'hui et nous avons discuté des

questions des droits de l'homme en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré.

Il s'est voulu plus précis : « Nous avons eu à parler de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel et des plaidoyers à faire pour que ses recommandations soient mises en œuvre dans les meilleurs délais », a-t-il détaillé.

Au dire du fonctionnaire de l'Onu, les discussions ont également porté sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour permettre au Cndh d'accéder, au plus vite, au statut tant recherché de conformité avec les principes de Paris sur les commissions indépendantes nationales. « J'ai encouragé l'équipe du Cndh à continuer les efforts, en termes de rapports, d'examen et d'activités, qui lui permet-

tront d'être reconnu, en tant que tel », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le coordonnateur-résident du système des Nations unies a affirmé qu'il a évoqué avec la responsable du Conseil national des droits de l'homme, des « partenariats possibles » avec les structures onusiennes qui travaillent sur les questions des droits de l'homme. « Nous serons aux côtés du Cndh, dans la mesure de nos moyens, pour l'accompagner à faire son travail », a-t-il conclu. Pour sa part, Namizata Sangaré a affirmé qu'elle a présenté la structure qu'elle dirige et la manière dont elle est présente sur l'ensemble du pays, à travers ses 31 commissions installées dans les différentes régions. « Nous avons profité de cette occasion pour solliciter l'accompagnement du système

des Nations unies, pour mener à bien notre mandat », a-t-elle souligné.

Dans l'après-midi, c'est l'ambassadeur des États-Unis qui a été l'hôte du Cndh. Au terme de la séance de travail avec Namizata Sangaré et son staff, il a fait cette déclaration : « L'ambassade des États-Unis, tout comme toutes nos ambassades, à travers le monde, s'intéresse à la situation des droits de l'homme, pour être sûr d'être toujours mieux informée, et encourager les progrès de ce pays ami. Nous avons donc discuté de plusieurs volets des activités du Cndh, ainsi que de la possibilité de travailler ensemble », a souligné Richard Keith Bell.

Aux environs de 16h, une délégation de la Cour de justice de la Cedeao a été reçue par le Conseil natio-



Le coordonnateur résident du système des Nations unies entouré des membres du Cndh. (PHOTO : D.R.)

nal des droits de l'homme. Conduite par son président, l'honorable juge Edward Amoako Asanté, elle était composée du vice-président Gbenibe Ouattara, de trois

autres juges et de deux greffiers, selon les informations confiées par la cellule de communication du Cndh. ■

MARCEL APPENA

Poursuite de la lutte contre la pauvreté en 2020

Les trois grands défis du gouvernement

Ci-dessous l'intégralité des propos liminaires du Chef du gouvernement Amadou Gon Coulibaly face aux médias.

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui. Comme vous le savez, le séminaire gouvernemental pour l'adoption du Programme d'actions prioritaires du gouvernement s'est tenu le 26 janvier 2020, sous la haute égide du Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara.

C'est pourquoi, il est important de vous rencontrer, chers représentants des médias nationaux et internationaux, afin de partager avec vous et nos concitoyens les informations au sujet de l'ensemble des défis de l'année 2020 ainsi que le plan d'action gouvernemental dédié à cet effet. Le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, a présenté le bilan de sa gouvernance à la tête du pays depuis 2011.

Nous devons retenir de ce bilan exceptionnel les avancées suivantes :

- La Côte d'Ivoire a retrouvé sa stabilité. Notre pays est en paix ;
- La Côte d'Ivoire est de nouveau présente dans le concert des Nations en développement. Elle est en très bonne place ;
- Les progrès sociaux pour l'amélioration du bien-être de l'ensemble des populations sont indéniables. Et cela s'intensifie depuis 2019, grâce au PSGouv ;
- Depuis 2012, le taux de croissance s'est régulièrement maintenu à plus de 8%. Il est actuellement l'un des plus élevés au monde. Véritable témoin de la vitalité de notre économie ;
- Dès 2015, ces performances ont permis d'inverser les courbes du taux de chômage et du taux de pauvreté qui sont restées croissantes depuis 1985.

Selon les résultats provisoires de la toute dernière enquête sur le niveau de vie des ménages, le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire se situe à 37,2% en 2018, contre 51 % en 2011, en dépit des conséquences socio-économiques de la décennie de crise politico-militaire.

Selon nos prévisions, ce taux se situerait à environ 35% à fin 2020.

Aussi, mon propos liminaire s'articulera-t-il autour de deux points à savoir :

1- L'orientation de l'action socio-économique gouvernementale pour 2020 ;



2- Les défis liés aux échéances électorales de 2020.

Mesdames et Messieurs, Chers amis de la presse,

Au cours de l'année 2020, le gouvernement amplifiera la dynamique entamée depuis 2011. D'importants défis seront de nouveau relevés :

Notre premier défi est d'assurer la paix et la sécurité sur tout le territoire national. Il s'agit également d'assurer la sécurité à nos frontières dans un contexte sous-régional marqué par des attaques terroristes.

Notre deuxième défi concerne la poursuite des grands programmes en cours de réalisation afin d'amplifier les impacts attendus de l'action gouvernementale, notamment en direction des populations et des couches les plus défavorisées. Nous devons veiller à l'accélération de la mise en œuvre du Programme social du gouvernement qui donne déjà des résultats satisfaisants.

Dans le domaine de la santé, il s'agit d'accélérer la mise en œuvre du Programme Présidentiel Hospitalier qui a donné lieu à d'importantes conventions qu'il faudra exécuter avec célérité. La Couverture Maladie Universelle (CMU) connaîtra son régime de croisière par la parfaite coordination et la mise en œuvre de toutes ses composantes. Il s'agit notamment de la demande de soin par l'enrôlement des bénéficiaires, de l'offre des soins par l'achèvement des réhabilitations

entamées et de la question de l'accès aux médicaments. La question de l'eau potable sera également l'une de nos priorités en 2020, car en dépit des efforts entrepris, les besoins à satisfaire demeurent encore nombreux et nécessitent d'importants investissements.

Enfin, le gouvernement devra poursuivre ses efforts dans tous les domaines de l'action sociale. Nous devons non seulement améliorer l'offre de services publics en matière d'éducation, d'électrification, d'assainissement et de transports, mais également mettre en œuvre des politiques plus efficaces pour la promotion d'emplois décents pour les jeunes et l'autonomisation des femmes.

Dans le cadre du PSGouv, et conformément aux nouvelles orientations du Président de la République, le gouvernement poursuivra ses efforts :

- En agissant sur les prix des produits de première nécessité afin d'améliorer le quotidien des Ivoiriens ;
- En apportant le soutien de l'Etat à plus de familles vulnérables, à travers les filets sociaux productifs ;
- En améliorant les conditions d'études de nos enfants du primaire, du secondaire et du supérieur ;
- En veillant à ce que plus aucune femme en Côte d'Ivoire ne perde la vie en couches. Nous fournirons encore plus d'efforts dans le suivi plus rigoureux des grands chantiers d'infrastructures en cours. Ces travaux constituent le socle de la transformation et de la modernisation de notre

processus de planification, d'exécution et de redevabilité. Notre quatrième défi concerne la poursuite des réformes entreprises pour l'amélioration du climat des affaires et notre développement agro-industriel.

Dans cette perspective, un suivi rigoureux des réformes du Doing Business devrait constituer un point d'attention majeur.

Par ailleurs, nous intensifions le suivi des conventions signées, à l'effet d'augmenter significativement nos capacités de transformation de nos matières agricoles.

Comme vous l'aurez constaté, en 2020, votre gouvernement travaillera encore plus pour vous.

Et nous ferons également tout notre possible, en vue d'atteindre les objectifs globaux du PND 2016-2020.

Mesdames et Messieurs, Chers amis de la presse,

Ce n'est un secret pour personne, 2020 est une année électorale en Côte d'Ivoire, avec pour point d'orgue l'élection présidentielle prévue pour le samedi 31 octobre 2020.

En ce qui concerne la révision du code électoral, après la mise en place de la Commission électorale indépendante, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, a instruit le gouvernement à l'effet de poursuivre le dialogue politique avec les acteurs de la vie politique nationale ainsi que ceux de la société civile.

Les échanges ont débuté le 09 janvier 2020. J'ai procédé le lundi 17 février 2020 à la clôture des discussions qui ont permis de dégager des points de convergence sur le parrainage citoyen, le relèvement de la caution pour l'élection présidentielle, l'abaissement du taux de suffrages exprimés pour le remboursement de la caution et la prise de dispositions mettant fin à la transhumance des électeurs. Bien entendu, nous avons également enregistré des points de divergence et des recommandations communes pour une bonne organisation du scrutin.

Les conclusions de ces discussions seront examinées par le Conseil des Ministres présidé par Son Excellence Monsieur le Président de la République. Le Projet de Loi qui en sera issu sera transmis au Parlement.

Je voudrais en appeler, à nouveau, au sens de la responsabilité de chacun, pour la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées. Il n'existe aucune alternative à la nécessité de tout mettre en œuvre pour consolider la paix et la cohésion sociale.

Les enjeux politiques ne seront en aucun cas un obstacle à la construction de notre pays, et ce, pour les générations futures.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos et lancer nos échanges que je souhaite ouverts et fructueux.

Je vous remercie de votre aimable attention ■



Plusieurs membres du gouvernement ont suivi la conférence du Premier ministre.

(PHOTO: HONORÉ BOSSON)